

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 22 février 2026 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°838 ■

INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

**Des pays appellent
à New Delhi à une
"IA sûre, fiable et
robuste"**

P 16

OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN

Vers une gestion plus verte et économique

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire engage une réforme d'ampleur du service public de l'éclairage urbain. Au cœur de cette stratégie : modernisation des réseaux, efficacité énergétique, promotion du produit national et intégration des énergies renouvelables, conformément aux orientations du président de la République exprimées lors du Conseil des ministres du 8 mars 2020. P 3



UN PROJET DE SILO
D'UNE CAPACITÉ D'UN
MILLION DE QUINTAUX
LANCÉ À EL-MENIAA

**L'Etat renforce
ses capacités
de stockages
des céréales**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a procédé, hier dans la wilaya d'El-Meniaa, au lancement en réalisation d'un silo stratégique pour le stockage des céréales d'une capacité d'un (1) million de quintaux.

P 2

ECHANGES COMMERCIAUX
ENTRE L'ALGÉRIE ET LA
MALAISIE

**Une croissance record
de 56 % enregistrée
en 2025**

Les relations commerciales entre l'Algérie et la Malaisie connaissent une ascension sans précédent. En 2025, les échanges bilatéraux ont progressé de 56 % pour atteindre 147 millions de dollars, signe du renforcement continu des liens économiques entre les deux pays, a indiqué l'ambassade de Malaisie en Algérie sur sa page Facebook. Cette performance traduit à la fois une intensification des flux commerciaux et l'émergence d'un partenariat industriel appelé à prendre davantage d'ampleur.

P 5

SONELGAZ-DISTRIBUTION

**Lancement d'une
campagne de
collecte du Numéro
d'identification
national des clients**

Les directions de distribution d'Alger, relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et de gaz (Sonelgaz-Distribution) ont lancé une campagne de collecte du Numéro d'identification national (NIN) de ses clients, dans le cadre de l'opération de mise à jour de leurs données administratives.

P 5

RAMADHAN/VENTE DIRECTE
DE PRODUITS HALIEUTIQUES

**Ouverture de 390 points
de vente à travers le pays** P 2

MARCHÉS FINANCIERS ARABES

**La Bourse d'Alger affiche
des indicateurs positifs** P 3

STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU
DE MER DE RAS EL-ABYAD À ORAN

**Reprise progressive de la
production après un incident
technique** P 4

TIMIMOUN
**Extension de la
laiterie Gourara pour
répondre à la
demande croissante
sur le lait**

La laiterie Gourara (Timimoun) a entrepris une extension de sa chaîne de production en vue de doubler sa capacité de production de lait pasteurisé et mieux répondre à la demande croissante sur ce produit, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

L'extension, accompagnée d'une rénovation des équipements, permet de porter la production quotidienne de lait de 5.000 à 10.000 litres, et d'assurer la continuité d'approvisionnement en lait en sachets, a indiqué le directeur du commerce de la wilaya, Moussa Nemer.

Selon directeur de la laiterie Gourara, Nadjem Bekraoui, cette unité entend accroître sa production une fois sa dotation en poudre de lait, actuellement de 35.000 tonnes/mois, soit revue à la hausse.

Fruit d'un investissement privé, cette laiterie ambitionne, à travers l'augmentation de sa production, couvrir le marché en ce produit de large consommation, très sollicité durant le mois de Ramadhan, notamment.

APS

LABOURS-SEMAILLES À EL
TARF
**Emblavement de plus
de 12.000 hectares**

Une superficie céréalière de 12.362 hectares a étéensemencée dans le cadre de la campagne labour-semailles 2025-2026 lancée en octobre dernier pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février en cours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le chef du bureau de la vulgarisation et de l'information de cette structure, Chemseddine Makdiche, a précisé à l'APS que la superficieensemencée jusque-là « représente 70 % de la superficie totale ciblée cette saison et qui est estimée à 17.600 hectares répartis en 13.300 hectares de blé dur, 1.300 hectares de blé tendre et 3.000 hectares d'orge ».

De plus, dans le cadre de cette campagne, 8.535 hectares ont été fertilisés avec des engrais de profondeur (phosphatés) et 3.000 hectares avec des engrais azotés, selon la même source qui a fait savoir que 94 dossiers sur les 95 déposés liés à l'octroi du crédit bonifié « R'fig » ont été approuvés.

M. Makdiche a également fait part, à ce propos, de l'ouverture d'un guichet unique au sein de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'El Tarf et de deux autres, depuis 2025, dans les communes d'Ain El Assel et de Bouhadjar pour assurer l'accompagnement des producteurs de céréales.

APS

UN PROJET DE SILO D'UNE CAPACITÉ D'UN MILLION DE QUINTAUX LANCÉ À
EL-MENIAA

L'Etat renforce ses capacités de stockages des céréales

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a procédé, hier dans la wilaya d'El-Meniaa, au lancement en réalisation d'un silo stratégique pour le stockage des céréales d'une capacité d'un (1) million de quintaux.

Synthèse Z R.

Cette structure, qui vient renforcer les capacités de stockage et de consolider la sécurité alimentaire du pays, permettra d'augmenter la capacité d'emmagasinement de la wilaya, d'offrir de bonnes conditions de conservation et d'absorber les surplus de production durant la période de moisson et de constituer une réserve stratégique régulière, a-t-on expliqué.

M. Oualid a écouté une présentation détaillée sur les instances chargées de l'accompagnement et du suivi des aspects techniques liés aux délais de réalisation, aux capacités de stockage, et aux dispositifs de contrôle et de gestion pour ga-

rantir la conformité des installations aux normes en vigueur.

Il a également insisté sur le respect des délais et normes de réalisation et sur la qualité et l'efficacité de gestion.

Le ministre a inauguré également un centre intermédiaire de stockage de proximité de céréales qui contribuera à réceptionner et regrouper la production des agriculteurs et faciliter les opérations de collecte et de transport vers les structures de transformation ou de stockage de longue durée.

Le ministre a indiqué que ces installations revêtent « un caractère stratégique, vu leur rôle dans l'accompagnement de la dynamique de production que connaît la wilaya d'El-Me-

niaa, où ont été obtenus, ces dernières années, des résultats encourageants dans les cultures céréalières et fourragères, grâce à l'extension des superficies irriguées et l'adoption de techniques modernes de cultures sahariennes ».

Et d'ajouter que « l'Etat poursuit son soutien pour améliorer les capacités de stockage et de collecte, en adéquation avec la hausse de la production nationale ».

La réalisation de ces nouvelles structures entre dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation et de rationalisation du dispositif de stockage des céréales, de manière à consolider les capacités du pays à couvrir ses besoins alimentaires et à soutenir les agriculteurs.

RAMADHAN/VENTE DIRECTE DE PRODUITS HALIEUTIQUES
Ouverture de 390 points de vente à travers le pays

Au total 390 points de vente directs de produits halieutiques ont été déployés à travers les wilayas du pays afin d'assurer l'approvisionnement du marché et la stabilité des prix durant le mois du Ramadhan, dont 139 relevant de l'Office national des aliments du bétail (ONAB), a indiqué le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Miloud Triaa.

« Des rencontres ont été organi-

sées avec les professionnels de la pêche et de l'aquaculture afin de garantir la disponibilité des produits halieutiques et la stabilité des prix.

Actuellement, 390 points de vente sont opérationnels à l'échelle nationale, avec un objectif d'atteindre 450 points durant le mois sacré », a indiqué à l'APS M. Triaa, notant qu'il s'agit d'un dispositif visant à garantir l'abondance, la disponibilité et la régulation des prix durant le mois sacré.

L'ONAB, a-t-il ajouté, assure no-

tamment la commercialisation du tilapia rouge à travers son réseau de points de vente et prévoit d'augmenter progressivement le nombre de ces espaces de commercialisation pour atteindre 200.

La commercialisation couvre, outre les wilayas côtières, plusieurs wilayas de l'intérieur et du Sud où l'aquaculture s'est particulièrement développée ces dernières années, à l'instar de Ouargla, El Oued, Adrar et Béchar, a-t-il précisé, affirmant que d'importantes quantités

de produits halieutiques seront mises sur le marché durant le mois sacré.

S'agissant des prix appliqués sur les produits, ils ont été fixés à 1.250 DA/kg pour la dorade et le loup de mer et 600 DA/kg pour le tilapia rouge, indique M. Triaa.

Interrogé, par ailleurs, sur le volume de la production nationale en produits de pêche et d'aquaculture, le même responsable a relevé qu'il avoisine en moyenne les 120.000 tonnes par an.

R E.

TRAVAUX PUBLICS

Le ministre préside une réunion de suivi du projet de la ligne minière Est

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djel-laoui, a présidé une réunion de travail consacrée au suivi de la réalisation du projet de la ligne minière Est "Annaba - Bled El-Hodba", notamment dans son tronçon reliant les deux communes de Bouchegouf et de Dréa, indique un communiqué du ministère.

Etaient présents à cette rencontre tenue au siège du ministère, un représentant du ministère, le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), et des cadres centraux, ainsi que des représentants du consortium algéro-chinois, et par visioconférence, en direct du site du projet dans la wilaya

de Souk Ahras, des représentants de l'ANESRIF, des entreprises de réalisation et des bureaux d'études.

"Les solutions identifiées et les mesures prises, liées à la réorganisation du projet et qui permettront de parachever le projet dans les délais impartis, ont été abordées, à cette occasion", précise le communiqué.

« MARCHÉ ANGEN RAMADHAN »

Un espace pour le soutien à la production locale

Conformément aux instructions de Mme Souad Ben Djamil, directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), les agences régionales à travers les différentes wilayas du pays ont lancé leurs activités dans les marchés de proximité spécial « Ramadhan », connus sous le nom de « Marché Angem Ramadhan », dans le but d'accompagner les bénéficiaires et de les aider à exposer et commercialiser leurs produits dans un environnement commercial adapté et sécurisé, indique l'Agence dans un communiqué.

En effet, ces initiatives connaissent une large participation des bénéficiaires du micro-crédit dans divers secteurs, incluant le commerce, l'artisanat, les services et les activités de production variées.

Ces espaces, ajoute la même source, leur offrent une opportunité de mettre en valeur leurs compétences, d'améliorer leurs revenus et de promouvoir la production locale, tout en favorisant la culture de la consommation des produits nationaux.

Le « Marché Angem Ramadhan » constitue un espace idéal pour rapprocher les bénéficiaires des clients et renforcer leurs capacités à

commercialiser leurs produits, contribuant ainsi à soutenir les initiatives micro-entrepreneuriales et dynamiser l'économie locale en mettant en avant la production nationale.

Il reflète également la vision l'Agence nationale de gestion du microcrédit dans la promotion d'un développement économique et social durable, en accompagnant les porteurs de projets, en ouvrant des opportunités commerciales durables et en assurant la pérennité de leurs activités à l'échelle nationale.

Z R.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

« Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN

Vers une gestion plus verte et économique

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire engage une réforme d'ampleur du service public de l'éclairage urbain. Au cœur de cette stratégie : modernisation des réseaux, efficacité énergétique, promotion du produit national et intégration des énergies renouvelables, conformément aux orientations du président de la République exprimées lors du Conseil des ministres du 8 mars 2020.

Par Réda Hadi

L'éclairage public constitue l'un des piliers de l'aménagement urbain. Il participe à la sécurisation des espaces, à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité des villes. Mais il représente également le poste le plus énergivore du patrimoine des collectivités locales : 56 % de la consommation électrique communale, pour une facture annuelle estimée à 14 milliards de dinars. Cette situation s'explique par la vétusté d'une grande partie du parc, encore largement composé de lampes à mercure ou à sodium, gourmandes en énergie et coûteuses en maintenance. Face à ce constat, le ministère a élaboré une feuille de route visant une gestion « efficace, économique, intelligente et durable » du réseau d'éclairage public. Un programme a été lancé entre 2020 et 2024 pour le remplacement progressif des lampes à mercure par des lampes LED ou sodium haute pression, plus économes et durables. Pour les nouvelles installations, l'utilisation de LED associées à des systèmes intelligents (gradateurs, détecteurs de mouvement) est désormais la norme. Le bilan du renouvellement (2020-2024) a montré que sur 1 525 742 candélabres concernés, 1 146 565 ont déjà été remplacés par des LED et 379 177 sont en cours de renouvellement, avec une livraison prévue en 2025. En parallèle, 1 331 235 nouveaux candélabres ont été installés, dont 813 893 LED, 69 993 solaires et 447 349 sodium. Le parc national est ainsi passé de 3,28 millions de points lumineux en 2020 à 4,17 millions en 2024. La part des LED est passée de 2 % à 39 %, tandis que les



lampes à mercure ont chuté de 36 % à 6 %. Par ailleurs, le ministère a également développé une plateforme informatique nationale permettant de recenser le parc, de suivre les opérations de modernisation, de gérer les dettes envers Sonelgaz et d'optimiser la maintenance. Une phase pilote a été menée dans 36 communes, avant une généralisation progressive aux 1 541 communes du pays.

Coopération algéro-allemande et montée en compétences

Dans le cadre du projet de coopération « Communes vertes », des cahiers des charges types ont été élaborés pour les

études, la réalisation et la maintenance des réseaux. Cette démarche participative a impliqué plusieurs ministères et organismes techniques, dont l'Institut algérien de normalisation et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie. Ces documents intègrent des normes algériennes précises visant à garantir la qualité des équipements, réduire la pollution lumineuse et encourager l'efficacité énergétique. Les spécifications favorisent les produits performants plutôt que les offres les moins chères. Selon les estimations du ministère, les nouvelles lampes LED haute performance consomment 30 à 40 % d'énergie en moins que les LED ordinaires. Pour 1 000 points lumineux, l'écono-

mie annuelle dépasserait 4 millions de dinars.

En parallèle, 500 agents communaux ont été formés au management énergétique, 240 communes ont été formées à l'utilisation d'outils de gestion énergétique en 2024, et 1 500 agents supplémentaires seront formés d'ici 2027.

Impacts financiers et environnementaux

Les résultats enregistrés entre 2020 et 2024 sont significatifs : 2,7 milliards de dinars d'économies sur les factures d'électricité ; 27 millions de kWh économisés ; 871 167 tonnes de CO₂ évitées.

D'autres programmes complémentaires ont été menés : raccordement de 1 086 écoles primaires au solaire, installation de systèmes individuels dans 7 220 foyers isolés, conversion de 4 356 véhicules communaux au GPL/C et électrification solaire de forages.

Malgré ces avancées, des insuffisances persistent : présence de produits non conformes sur le marché, manque de main-d'œuvre qualifiée, entreprises peu spécialisées et absence de certaines normes spécifiques. Le ministère recommande ainsi l'élaboration de normes nationales dédiées à l'éclairage public, la création d'un répertoire d'experts agréés, la mise en place d'organismes de contrôle qualité et la promotion de solutions intelligentes issues des start-up.

À travers cette stratégie globale, les pouvoirs publics ambitionnent de faire de l'éclairage public un levier de transition énergétique, de maîtrise budgétaire et de développement industriel national.

MARCHÉS FINANCIERS ARABES :

La Bourse d'Alger affiche des indicateurs positifs

La Bourse d'Alger a affiché des indicateurs positifs au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, ce qui en fait l'une des meilleures places financières arabes en termes de performance, selon le dernier rapport du Fonds monétaire arabe. Ce dernier précise dans son rapport trimestriel sur les performances des marchés financiers arabes que le volume des transactions à la Bourse d'Alger a atteint plus de 7,3 millions d'actions échangées au cours des trois derniers mois de l'année écoulée, contre 9,1 millions d'actions échangées au troisième trimestre, soit une augmentation de 8,1 millions d'actions. Avec ce résultat positif, la Bourse d'Alger s'est classée deuxième en termes de croissance du volume des échanges parmi les 16 bourses arabes

couvertes par le rapport, avec une augmentation de 10,91 % par rapport au trimestre précédent, derrière la Bourse de Beyrouth qui a enregistré une hausse de 17,305 %. De plus, la valeur des échanges à la Bourse d'Alger au dernier trimestre de 2025 a atteint 2,52 millions de dollars, contre 8,28 millions de dollars au troisième trimestre, soit une augmentation de 38,81 % par rapport au trimestre précédent, faisant ainsi de la Bourse d'Alger la troisième en termes de croissance parmi les marchés arabes, après celles de Bahreïn et de Palestine, qui ont enregistré des hausses respectives de 82,151 % et 94,87 %. Concernant la capitalisation boursière totale de la Bourse d'Alger, elle est passée de 466,5 milliards de dollars au troisième trimestre 2025 à 761,5 milliards de dollars au quatrième trimestre, soit une augmenta-

tion de 295 millions de dollars, représentant une croissance de 4,5 %, ce qui place la Bourse d'Alger en sixième position parmi les marchés financiers arabes ayant enregistré la plus forte hausse en termes de capitalisation boursière. En résumé, les indicateurs des marchés financiers arabes ont montré des performances diverses au cours du quatrième trimestre 2025, ce qui a impacté l'indice composite du Fonds monétaire arabe, qui a diminué de 0,4 % par rapport au trimestre précédent. En termes de capitalisation boursière, les marchés financiers arabes ont perdu les gains réalisés à la fin du quatrième trimestre, enregistrant une baisse de 48,2 %, pour atteindre environ 4 208 milliards de dollars, contre 4 315 milliards de dollars au troisième trimestre de la même année. Onze bourses arabes ont enregistré des résultats po-

sitifs en termes de capitalisation boursière, dont celle d'Alger, tandis que cinq bourses ont vu leur valeur baisser. En ce qui concerne les transactions, la valeur des actions échangées sur les marchés financiers arabes a augmenté pour atteindre environ 42,261 milliards de dollars, enregistrant une croissance de 19,9 milliards de dollars par rapport au trimestre précédent. Les données montrent une augmentation des valeurs des transactions sur 11 bourses. Les secteurs des services, de la banque, des télécommunications, des biens d'équipement et des technologies ont enregistré de bonnes performances, tandis que les secteurs de l'énergie, de la pétrochimie, de l'immobilier, du transport et de l'assurance ont connu des baisses sur plusieurs marchés arabes.

R. E.

CROISSANT-ROUGE
ALGÉRIEN

Ouverture du plus
grand restaurant
d’iftar à la gare
routière du Caroubier
à Alger

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a ouvert, au début du mois de Ramadhan, et en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le plus grand restaurant d'iftar du pays pour les jeûneurs et les personnes de passage, à la gare routière du Caroubier (Alger), et qui contribuera à servir des repas à plus de 1.200 personnes par jour dans une ambiance conviviale, a indiqué vendredi un communiqué de cette organisation. Ce restaurant est encadré par "plus de 100 volontaires du CRA, ainsi que des travailleurs de la société Sogral", précise le communiqué, soulignant que ce restaurant constitue "une tradition louable que le Croissant-Rouge algérien veille chaque année à perpétuer, en sus des points de distribution mis en place dans les aéroports internationaux, notamment à l'aéroport Houari-Boumediene (Alger), à l'aéroport Ahmed-Ben-Bella (Oran) et à l'aéroport de Constantine". "L'ensemble des restaurants, dont le nombre dépasse cette année 440, assureront leurs services durant tout le mois sacré", ajoute la même source.

ETATS-UNIS

Le gouvernement
abaisse les limites
d’émissions des
centrales électriques
à charbon

Le gouvernement américain a annoncé abaisser les limites d'émissions polluantes imposées aux centrales électriques à charbon aux Etats-Unis, les autorisant à émettre dans l'air davantage de mercure et d'autres métaux. Ce revirement a été annoncé vendredi dans un communiqué par le patron de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), Lee Zeldin. Les Etats-Unis annulent ainsi des mesures adoptées en 2024 prises par la précédente administration pour restreindre les rejets de ces centrales ainsi que de celles fonctionnant au fioul. "Ces mesures auraient détruit l'énergie américaine", a justifié vendredi M. Zeldin. Ces règles visaient à protéger les populations vivant à proximité de ces installations et donc exposées à une pollution atmosphérique élevée, dont les effets pour la santé peuvent être très graves, comme des atteintes au système nerveux ou des affections pulmonaires. Cette annonce survient une semaine après que le président américain a annoncé abroger le texte qui servait de fondement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre aux Etats-Unis. Ce texte suspend nombre de réglementations américaines visant à limiter les émissions de gaz polluants, dont certaines s'appliquant aux centrales électriques.

APS

STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER DE RAS EL-ABYAD À ORAN

Reprise progressive de la production
après un incident technique

L'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE) a indiqué, vendredi dans un communiqué, que la production reprendra progressivement, dans les prochaines heures, au niveau de la station de dessalement de l'eau de mer de Ras el-Abyad à Oran, après un incident technique conjoncturel ayant entraîné l'arrêt préventif temporaire de l'unité. L'intervention au niveau de la station, d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes par jour, "s'effectue dans une maîtrise totale de la situation, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et tech-

niques afin d'achever les procédures techniques programmées dans les plus brefs délais", a précisé la même source, rassurant que la "station devrait ainsi reprendre progressivement son activité dans les prochaines heures, jusqu'au rétablissement de sa capacité maximale de manière sûre et stable". L'EADE a également fait observer que cette perturbation, qui a impacté l'alimentation en eau potable dans certains quartiers de la wilaya d'Oran, "demeure conjoncturelle et limitée dans le temps", soulignant que "le système de suivi et de contrôle technique a démontré son efficacité, en garan-

tissant une intervention rapide et une bonne maîtrise de ce type de situation". "Immédiatement après le constat du dysfonctionnement, le protocole technique d'intervention rapide a été activé", a ajouté la même source, relevant que "les équipes spécialisées relevant du groupe Sonatrach ont ainsi engagé, en coordination avec l'EADE et la Société nationale de génie civil et bâtiment (ENGCB), les opérations de diagnostic et de traitement conformément aux normes techniques et industrielles en vigueur".

APS

IL A PRÉSIDÉ UNE RÉUNION AVEC LES CADRES DIRIGEANTS DE SONELGAZ

Adjal insiste sur le respect des délais de livraison des projets

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a présidé une réunion avec les cadres dirigeants de Sonelgaz, consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'état d'avancement de nombre de projets et de dossiers importants liés à l'activité du groupe, notamment les préparatifs du programme d'action pour l'été 2026 et les projets structurants en cours de réalisation à travers plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué du ministère. Cette réunion tenue, jeudi au siège du groupe, en présence de cadres centraux du ministère, a permis de se pencher sur le projet de centrale d'Ifdil, de suivre la mise en œuvre des

décisions découlant des visites de travail dans les wilayas et d'examiner l'état d'exploitation de la centrale MEQC à Illizi. Après avoir suivi des exposés détaillés sur l'état et l'avancement des travaux des différents projets, le ministre a mis en avant l'importance majeure que revêtent ces projets, notamment pour renforcer la continuité du service et répondre à la demande croissante sur l'énergie, précise la même source. M. Adjal a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité de respecter les délais de livraison des projets, soulignant que ces derniers auront un impact direct

sur l'amélioration du service public et le renforcement de la dynamique socio-économique. Le ministre a, à cet égard, rappelé que le respect des délais contractuels constitue un facteur essentiel pour mener à bien ces projets et atteindre les objectifs tracés, en droite ligne avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir le développement socio-économique et à renforcer l'infrastructure énergétique du pays, conclut le communiqué.

APS

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 19 فيفري 2026 الموافق لـ 01 رمضان 1447
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 19 Février 2026 (01 ramadan 1447)

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ¹			
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	68	77	59	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	87	100	74	الطماطم	
	Oignon sec	77	85	69	البصل الجاف	
	Ail sec	973	1071	875	الثوم الجاف	
	Carotte	101	114	88	الجزر	
	Navet	107	118	95	اللفت	
	Choux fleur	105	116	93	قرنبيط	
	Choux	93	105	81	الكرنب	
	Courgette	186	200	172	الكوسة	
	Haricot vert	406	437	375	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	170	186	153	الخس		
Fruits frais	Mandarine	205	239	171	المندرين	فواكه طازجة
	Orange	158	195	120	البرتقال	
	Citron	147	169	126	الليمون	
	Pomme locale	399	485	312	التفاح المحلي	
	Datte	505	638	373	التمر	
	Banane	453	476	430	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1934	2073	1796	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	406	420	392	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,29	-15,46	6,09	10,14	19883	6 859 635,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,76	9,00	5,56	7119	9 966 600,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	1,84	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 269,00	2269,00	0,00	-0,92	0,06	10,82	5,51	2155	4 889 695,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-7,24	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	420,00	0,00	0,00	3,97	3,97	5,00	1053	442 260,00

ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE L’ALGÉRIE ET LA MALAISIE

Une croissance record de 56 % enregistrée en 2025

Les relations commerciales entre l’Algérie et la Malaisie connaissent une ascension sans précédent. En 2025, les échanges bilatéraux ont progressé de 56 % pour atteindre 147 millions de dollars, signe du renforcement continu des liens économiques entre les deux pays, a indiqué l’ambassade de Malaisie en Algérie sur sa page Facebook. Cette performance traduit à la fois une intensification des flux commerciaux et l’émergence d’un partenariat industriel appelé à prendre davantage d’ampleur.

Par Selma R.

Une part significative de cette croissance s’explique par l’évolution remarquable des exportations algériennes vers la Malaisie, passées de 2,1 millions à 39 millions de dollars en l’espace d’une année. Ces exportations concernent principalement les hydrocarbures, les produits chimiques ainsi que certains produits agricoles, contribuant ainsi à une diversification des débouchés algériens au-delà de l’espace euro-méditerranéen. Dans le même temps, la Malaisie demeure un fournisseur majeur d’huile de palme pour le marché algérien, avec des ventes estimées à 76 millions de dollars en 2025. Cette position conforte son rôle stratégique dans un contexte où l’industrie agroalimentaire algérienne poursuit son développement et cherche à sécuriser ses approvisionnements en matières premières essentielles. Par ailleurs, les exportations malaisiennes de produits “hala”l vers l’Algérie ont enregistré une progression notable, avec une hausse de 24 % en 2024. Cette évolution concerne l’ensemble des segments, notamment les denrées alimentaires, les cosmétiques et les dérivés de l’huile de palme. Elle illustre l’intérêt croissant du marché algérien pour les produits certifiés halal et confirme le potentiel de ce créneau dans le commerce bilatéral. Au-delà des

échanges commerciaux, la coopération entre les deux pays prend une dimension plus structurée sur le plan industriel. Lors d’un dialogue avec le ministère algérien de l’Industrie, l’ambassadeur de Malaisie, RizanyIrwan Muhamad Mazlan, a souligné l’importance de renforcer les investissements directs malaisiens, notamment à travers FGV Holdings Berhad dans la filière de l’huile de palme, afin de développer la transformation locale et de créer de véritables synergies économiques. Dans le secteur minier et métallurgique, le groupe malaisien Lion Group manifeste également un intérêt soutenu pour des projets d’envergure en Algérie. Après la signature d’un mémorandum d’entente avec la Société nationale algérienne de recherches et d’exploitations minières, Sonarem, le groupe explore des opportunités dans l’exploitation et la transformation de ressources telles que l’or, le cuivre et le manganèse. Des délégations algériennes ont récemment effectué des visites en Malaisie afin d’approfondir les discussions portant sur la sidérurgie, l’aluminium, l’énergie et l’électronique, confirmant la volonté commune de bâtir des chaînes industrielles intégrées et innovantes. Le secteur automobile figure également parmi les axes stratégiques de coopération. Le constructeur Proton étudie différentes modalités d’entrée sur le marché algérien. Après des études de faisabilité et

des échanges avec des partenaires locaux, la marque envisage dans un premier temps des partenariats et des opérations d’assemblage, avant d’éventuels investissements industriels plus importants. Cette orientation répond à la fois à la demande interne croissante et à l’ambition de positionner l’Algérie comme plateforme de production pour l’Afrique du Nord. Cette dynamique s’inscrit dans un contexte international marqué par la recomposition des axes commerciaux et le renforcement des relations entre économies émergentes. La Malaisie, considérée comme l’une des économies les plus compétitives de l’Asie du Sud-Est grâce à la solidité de son produit intérieur brut et à la diversification de son tissu industriel, constitue un partenaire attractif pour l’Algérie. À l’horizon 2026, le lancement attendu d’une liaison aérienne directe entre Alger et Kuala Lumpur devrait renforcer davantage la fluidité des échanges commerciaux, touristiques et académiques. Cette connexion facilitera la mobilité des étudiants, des hommes d’affaires et des investisseurs, tout en soutenant les interactions culturelles. Par ailleurs, l’accès au marché de l’ASEAN, qui regroupe plus de 600 millions de consommateurs, ouvre des perspectives importantes pour les exportations algériennes et pour l’expansion des investissements malaisiens en Afrique du Nord.

SONELGAZ-DISTRIBUTION

Lancement d’une campagne de collecte du Numéro d’identification national des clients

Les directions de distribution d’Alger, relevant de la Société algérienne de distribution de l’électricité et de gaz (Sonelgaz-Distribution) ont lancé une campagne de collecte du Numéro d’identification national (NIN) de ses clients, dans le cadre de l’opération de mise à jour de leurs données administratives. Dans ce cadre, la Direction de distribution d’électricité d’El Harrach a précisé dans un communiqué, que cette opération qui s’inscrit dans le cadre d’“une vision organisationnelle moderne”, vise à “renforcer l’exactitude des informations relatives aux clients, à établir une base de données fiable et actualisée, et à sécuriser les différentes procédures contractuelles, contribuant ainsi au renforcement de la fiabilité et à l’amélioration de la qualité du service, tout en soutenant le processus de transformation numérique adopté par Sonelgaz au sein de ses différentes structures”. La Direction a, par ailleurs, affirmé son “plein engagement à protéger les données personnelles des clients et à garantir leur traitement en toute confidentialité, conformément aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel”, relevant que “le numéro d’identification NIN est exclusivement utilisé à des fins administratives et qu’il est conservé au sein d’un système d’information sécurisé, selon les

normes de protection et de sécurité cybernétique en vigueur, son accès étant limité aux instances légalement habilitées”. Afin de garantir le bon déroulement de l’opération, la Direction a invité ses clients à se rapprocher des agences commerciales munis d’une carte d’identité en cours de validité. Dans un communiqué, la direction de distribution de l’électricité et du gaz de Bologhine a souligné l’importance de l’opération qui vise à “garantir la précision de l’identité du client et à sécuriser les transactions et les contrats, en améliorant la qualité des services et de leur fiabilité de manière constante”. Le NIN “est exclusivement utilisé à des fins administratives. Il est conservé de manière sûre et protégée et son accès est strictement réservé aux parties et instances légalement habilitées”, a précisé la même source, appelant à adhérer positivement à cette campagne qui “aura un impact direct sur la simplification des procédures, l’accélération des transactions, le renforcement du niveau de sécurité et l’amélioration de la qualité du service public dans le cadre d’une administration numérique moderne qui place le client au cœur de ses priorités”. La direction de distribution de l’électricité et du gaz de Sidi Abdallah a affirmé, dans un communiqué, que le NIN constitue “un outil clé” dans le processus de communication entre le portail gouvernemental unifié et les

différents services fournis au client. Le communiqué précise que le NIN permettra à Sonelgaz d’améliorer la gestion des relations client à travers l’adoption d’un codage unifié incluant toutes ses adresses de consommation, contribuant ainsi à un service commercial plus performant et plus efficace. Après avoir réaffirmé son engagement total à respecter scrupuleusement les dispositions de la loi n18-07 et de la loi complémentaire 25-11 relatives à la protection des données à caractère personnel, la direction indique que la campagne est menée à travers des prospectus distribués aux clients, pour fournir leur NIN et leur numéro de téléphone, comme étape préliminaire au lancement d’un service de notification par SMS. Ce service permettra à la base de données sécurisée d’envoyer les différentes notifications aux clients, à l’instar des factures, les échéances de paiement, les coupures programmées, les nouveautés relatives au service et autres informations. La direction invite ses clients à “coopérer et à contribuer activement au succès de cette campagne, compte tenu de son impact direct sur le développement des services et l’amélioration de la qualité de ses performances”, conclut le communiqué.

APS

L’ESPAGNE RENOUVE AVEC L’ALGÉRIE

Des exportations en hausse de 190 % en 2025

Par Selma R.

Après plusieurs années de stagnation, les échanges commerciaux entre Madrid et Alger connaissent un rebond spectaculaire. Portée notamment par la céramique et soutenue par la reprise globale des relations économiques, l’année 2025 marque le retour de l’Algérie parmi les partenaires de premier plan de l’économie espagnole. Selon les données officielles publiées par le ministère de l’Économie à Madrid, les exportations espagnoles vers l’Algérie ont enregistré une progression remarquable de 190 % sur l’ensemble de l’année 2025. Il s’agit du taux de croissance le plus élevé réalisé par l’Espagne sur un marché situé hors de l’Union européenne, ce qui témoigne d’un net redressement après la période de paralysie commerciale observée ces dernières années. Cette hausse exceptionnelle repose principalement sur le dynamisme du secteur de la céramique et des produits manufacturés, dont les volumes expédiés vers l’Algérie ont presque triplé en un an. Cette reprise a revitalisé plusieurs pôles industriels espagnols. Le port de Castellón, considéré comme l’épicentre de l’industrie céramique, ainsi que les plateformes logistiques de Catalogne, ont retrouvé des niveaux d’activité proches de ceux enregistrés avant la crise diplomatique. D’autres infrastructures portuaires, notamment le port de Vigo, ont également contribué à l’intensification des flux commerciaux, confirmant que l’Algérie figure désormais parmi les destinations les plus dynamiques pour les produits espagnols, aux côtés de marchés comme les Émirats arabes unis ou l’Égypte. Si les exportations espagnoles vers l’Algérie affichent une forte croissance, le flux inverse demeure largement dominé par l’énergie. L’Algérie consolide son rôle de partenaire stratégique en fournissant plus du quart du gaz naturel consommé dans la péninsule ibérique. En 2025, les importations espagnoles en provenance d’Algérie, composées essentiellement d’hydrocarbures, ont atteint 3,1 milliards d’euros. Ces données confirment l’importance d’Alger dans la sécurité énergétique de l’Espagne. La reprise soutenue des échanges bilatéraux marque ainsi une étape structurante dans les relations économiques entre les deux pays. Pour les autorités espagnoles, ce retour en force sur le marché algérien illustre une normalisation progressive des relations commerciales et permet aux entreprises ibériques de reconquérir un débouché historique et stratégique au Maghreb.

RAMADHAN/ LAITERIE
NUMIDIA À CONSTANTINE
**Augmentation de la
production de lait
subventionné de plus
de 250 000 litres/jour**

La laiterie Numidia, relevant du groupe industriel des productions laitières (Giplait), a porté sa production quotidienne de lait en sachet subventionné à plus de 250 000 litres par jour, afin de faire face à la demande croissante pour ce produit durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès de cette entreprise. L'établissement a augmenté sa capacité de production de lait pasteurisé subventionné dans le cadre d'un programme anticipatif spécial Ramadhan, élaboré en coordination avec Giplait et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, passant de 200 000 litres par jour auparavant à plus de 250 000 litres, soit une hausse de plus de 50 000 litres quotidiens, a précisé à l'APS le PDG de la laiterie, Salah Bougueroura. Le même responsable a également indiqué que la laiterie a doublé la production de lait de vache, passée de 25 000 à 50 000 litres par jour, qu'il soit destiné à la consommation directe ou à la fabrication de fromages. Dans ce cadre, trois équipes ont été mobilisées pour travailler 24h/24 afin d'assurer l'augmentation de la production, a ajouté M. Bougueroura, soulignant que la laiterie a renforcé sa présence en ouvrant de nouveaux points de vente, notamment dans les marchés de proximité nouvellement créés. Concernant la distribution, la laiterie publique Numidia dispose d'environ 63 camions frigorifiques, dont 21 lui appartiennent, assurant le transport et l'approvisionnement de la wilaya de Constantine ainsi que de certaines zones relevant des wilayas de Mila et Skikda.

APS

TIZI-OUZOU

Forte affluence dans les marchés de proximité

Les marchés de proximité ouverts à travers la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion du mois de Ramadhan connaissent une importante affluence de citoyens attirés par la disponibilité des produits de large consommation à des prix jugés « très compétitifs ». Pas moins de 30 marchés de proximité ont été prévus par la direction du commerce à travers le territoire de la wilaya, dont la plupart sont opérationnels.

Synthèse rédaction régionale

Au chef-lieu de wilaya, le marché de la gare routière, qui s'étend sur la place de la JSK, connaît une forte affluence de citoyens en cette veille du mois de Ramadhan. Ces espaces commerciaux reposant sur le principe de la vente directe « du producteur au consommateur », attirent les clients. Les stands de viandes (locales ou d'importation), de produits laitiers, de fruits et légumes, de fruits secs et d'autres produits de première nécessité (huile, sucre, semoule, farine) affichent des prix attractifs, nettement inférieurs à ceux pratiqués dans les circuits de distribution ordinaires. Dans les allées du marché de l'ancienne gare routière de Tizi-Ouzou, l'ambiance est

conviviale. Entre les étals bien achalandés, les citoyens expriment leur satisfaction. « On trouve ici des produits de qualité à des prix raisonnables. Pour une famille nombreuse, la différence se fait sentir immédiatement sur le budget hebdomadaire », confie Ahmed, un retraité. Même constat chez Malika, mère de famille qui apprécie la diversité des produits. « Dans ce marché, je fais tous mes achats sur place, pas besoin de courir d'un magasin à un autre, et en plus les prix sont réduits. Ce genre d'initiative nous permet de passer un Ramadhan serein loin de la spéculation », a-t-elle dit à des confrères de la presse locale. Parallèlement à cette dynamique commerciale, les services de la direction du commerce multiplient les sorties sur le terrain.

Des brigades de contrôle ont été déployées notamment au marché de gros des fruits et légumes des « frères Chabane » et à travers les communes pour veiller au grain, a-t-on appris auprès de cette institution. La mission de ces brigades est de garantir la stabilité des prix et de veiller au respect des normes d'hygiène et de stockage particulièrement pour les produits frais et congelés, selon la même source. A noter qu'en plus de l'aspect commercial, la wilaya mise sur la sensibilisation, notamment du consommateur. Des journées et des campagnes d'information ont été organisées pour lutter contre le gaspillage alimentaire et assurer la sécurité sanitaire des aliments, pour une culture de consommation responsable durant le Ramadhan.

CENTRE UNIVERSITAIRE « NOUR EL-BACHIR » D'EL BAYADH Ouverture de 25 postes de maîtres assistants

Le Centre universitaire « Nour El-Bachir » d'El Bayadh a annoncé l'ouverture de 25 postes pour le recrutement de maîtres assistants, section « B », dans le cadre de ses efforts visant à renforcer l'encadrement pédagogique et à enrichir ses ressources humaines avec des profils qualifiés. Le professeur Yacine Kettaf, directeur adjoint de l'enseignement post-gradué, de la recherche scientifique et des relations extérieures, a précisé à l'APS que le concours se déroulera sous forme d'un examen oral. Les postes sont répartis entre plusieurs instituts et facultés : sciences humaines et so-

ciales, sciences juridiques et politiques, sciences économiques et commerciales et sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, sciences et technologies, sciences exactes, ainsi que les départements de langue arabe et de langue anglaise. Les candidatures doivent être soumises exclusivement via la plateforme numérique du ministère de tutelle, « Progress », conformément aux conditions et délais fixés. Après étude des dossiers, les candidats retenus seront convoqués pour un entretien oral, avant l'annonce des résultats définitifs. Les lauréats intégreront leurs postes à

la rentrée universitaire 2026-2027, a-t-il précisé. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la vision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui vise un ratio d'un professeur universitaire pour 22 étudiants, et dans le cadre des efforts visant à hisser le centre universitaire au rang d'université, a ajouté le professeur Kettaf. Dans le même contexte, dix maîtres de conférences, section « A », ont récemment été promus au grade de professeur de l'enseignement supérieur, tandis que huit maîtres de conférences, section « B », ont été promus au grade de section « A ». Le centre universi-

taire compte plus de 300 enseignants de différents grades et accueille actuellement environ 8 000 étudiants répartis sur plus de 80 spécialités dans sept instituts. Dans le cadre du programme 2026, deux projets majeurs ont été lancés : la création de 2 000 nouvelles places pédagogiques pour les instituts des sciences et du sport, ainsi que la construction d'une résidence universitaire de 1 000 lits. S'ajoute à cela un projet de hall technologique comprenant quatre ateliers et dix laboratoires pratiques, dont la livraison est prévue pour la fin de l'année en cours.

Agence

MASCARA

Projet de 231 caméras de surveillance et inauguration d'une nouvelle passerelle

Témoignant de l'importance accordée à la sécurité urbaine, le wali de Mascara Fouad Aïssi, a inauguré le projet de mise en place d'un système de vidéosurveillance dans la ville de Mascara. Ce projet prévoit l'installation de 231 caméras de surveillance réparties sur 52 sites à travers la ville, assurant une couverture efficace

des zones à fort trafic et densément peuplées. Aïssi a souligné que ce projet constitue un pilier fondamental du renforcement du système de sécurité et de prévention, en renforçant le travail des services de la sûreté et en garantissant une intervention rapide de la police. Ce projet contribuera ainsi à instaurer un sentiment de sécurité parmi les citoyens

et à maintenir l'ordre public en milieu urbain. Au centre de Mascara, le wali a inauguré mercredi dernier la nouvelle passerelle située à l'avenue Bahloul Beldjillali. Une réalisation majeure pour fluidifier la circulation et renforcer la sécurité urbaine. Cet ouvrage contribuera à réguler le trafic sur cet axe routier essentiel en réduisant les risques d'intersec-

tions dangereuses et en désengorgeant la circulation, notamment aux heures de pointe. Il offrira également un passage piétonnier sécurisé, garantissant des déplacements plus sûrs et plus confortables pour tous. Cette passerelle est d'autant plus dotée d'un ascenseur pour les personnes handicapées.

Agence

ORAN

10 nouveaux transformateurs mis en service

La société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya d'Oran a procédé à la mise en service de dix nouveaux transformateurs électriques d'une capacité unitaire de 400 kilovolts-ampères, dans le but d'améliorer la continuité et la qualité de l'alimentation en énergie au profit des habitants. Selon la direction locale, cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation et de consolidation des infrastructures électriques, notamment durant les périodes marquées par une hausse significative de la demande en énergie.

L'objectif est d'anticiper les pics de consommation et de garantir une distribution fiable, particulièrement durant le mois de Ramadhan, période traditionnellement caractérisée par une utilisation accrue de l'électricité dans les foyers. Outre l'installation de ces nouveaux équipements, les équipes techniques ont également réalisé et rénové plus de 20 kilomètres de réseaux électriques à travers plusieurs quartiers relevant du territoire de compétence, contribuant ainsi à l'amélioration du rendement global du réseau et à la réduction des risques de perturbations.

Dans le volet maintenance, les mêmes services ont mené des travaux d'entretien sur près de 263 kilomètres de lignes moyenne tension et 213 kilomètres de réseaux basse tension. À cela s'ajoute la maintenance de 236 transformateurs électriques, une démarche visant à renforcer leur performance opérationnelle et à assurer leur pleine disponibilité pour répondre aux besoins croissants des citoyens, en particulier durant cette période de forte consommation énergétique. Concernant le réseau de distribution du gaz, les interventions ont permis la réhabilitation de cinq kilomètres de

conduites, en plus de l'inspection et du contrôle de l'ensemble des vannes de distribution. Ces opérations préventives s'inscrivent dans une stratégie globale destinée à garantir la sécurité des installations et à prévenir tout incident éventuel. À travers ces différentes actions, les services concernés entendent assurer une meilleure qualité de service et répondre efficacement aux exigences des usagers durant le mois de Ramadhan, tout en consolidant la fiabilité des réseaux énergétiques à l'échelle locale.

R.R.

La société, l’État et les marchés

Au cœur du débat sur le marché se trouve la dichotomie de la société et de l’économie, de la société et de la nature. L’approche standard consacre ces dichotomies, les approches institutionnalistes s’efforcent de les corriger.

3^e partie et fin

Par DERGUINI Arezki (*)

Elles ne remettent pas en cause l’universalisme du naturalisme : toutes les sociétés se distinguent par leur culture, mais pas par leur nature. Parfois, comme avec A. Sen, l’objectif est celui d’établir un pont avec les sociétés et les pensées non occidentales. Ainsi de la séparation d’Amartya SEN entre le marché et le débat public, le débat public étant associé à la démocratie et l’efficacité au marché. Le marché n’est pas débat public, la démocratie est la démocratie représentative. Le marché est celui qui a été expurgé du débat public, il se déroule ensuite en dehors du marché. Or le marché est débat public, sauf que marché et débat public ont été institutionnalisés de manière séparée. Les institutions ont porté le débat public sur les questions de savoir que produire et que consommer hors du marché, abandonnant les questions à des individus qui décident séparément et ne débattent pas dans le champ de la production et de la consommation, chacun ayant pour objectif de maximiser son utilité ou son profit. Les individus ne font pas société au marché. Le marché suppose des individus dont les préférences sont strictement individuelles. On ne reconnaît de préférences collectives que dans le champ politique, le champ de la démocratie représentative. Sur le marché les préférences individuelles ne sont pas des préférences collectives. L’individu n’est pas social, il n’est pas formaté, formé ou inspiré par la société. Il n’imite pas. Cet individu n’existe pas en vérité, il est celui que veut formater le marché, la société capitaliste, la science économique standard. Il n’est pas systématiquement égoïste, il doit le devenir. S’introduit alors un hiatus entre ce que veut le citoyen et ce qu’il peut. Hiatus particulièrement important dans les sociétés périphériques. Les attentes sont irréalistes. Le citoyen n’a pas le pouvoir de son vouloir, il n’a pas le vouloir de son pouvoir. Ce sont donc des institutions qui fabriquent le marché autorégulé, celles qui séparent le citoyen du consommateur et du producteur. Le consommateur et le producteur ne débattent pas ensemble, ils débattent séparément. Le consommateur ne débat pas avec le consommateur, il a des préférences individuelles. La société est donc compartimentée, normée et institutionnalisée, de manière particulière pour permettre aux fictions de l’homo-*economicus*, du marché autorégulé de s’incarner dans une certaine cohérence institutionnelle. Il en va de même avec Mazuccato qui raisonne en termes de mission, d’intérêt général, de bien commun et de partenariat privé-public. Elle reprend la dichotomie entre l’intérêt privé et l’intérêt général pour essayer de la conjurer. Mais, elle n’ira pas jusqu’à considérer l’intérêt général comme une « généralisation » de l’intérêt privé. Généralisation non pas au sens de réduction à l’identique (dictature), mais dans le sens d’un processus de généralisation, d’une identification des intérêts multiples à un intérêt particulier, d’un alignement des intérêts sur un intérêt, formant ainsi une unité. Ce à quoi s’attache le débat public chez Amartya Sen, un leadership chez Acemoglu par exemple et une mission chez Mazuccato. Pour ordonner les intérêts privés en intérêt général, les coordonner, les aligner, Mazuccato a besoin d’une mission sociale, que provoquerait un défi collectif, mais ne met pas en cause les valeurs et croyances fondamentales de la société, en particulier le primat de la liberté individuelle, en opposition au contrôle social, sur la base desquelles sont construites les différentes institutions, dont celle du marché. La notion de mission est empruntée au lexique des services publics.

On parle de mission du secteur public. La mission serait donc en vérité une mission de service public étendue à l’ensemble des services, les uns rémunérés par le marché et les autres par l’État. Dans un contexte de dégradation des services publics dans les sociétés libérales, une tendance à leur privatisation, comment une mission sociale regroupant acteurs publics et acteurs privés et de surcroît sous la direction des premiers pourrait-elle exister sous l’emprise des valeurs préexistantes ? Le principe du primat de la liberté individuelle était adapté à une période de croissance ; dans une période de réduction de la croissance ou de décroissance, cette valeur est-elle toujours adaptée au contexte ? Autrement dit, dans un jeu qui a cessé d’être à somme non nulle ou qui est devenu à somme négative, la liberté individuelle peut-elle rester magnanime ? L’utilitarisme peut-il être encore une philosophie prégnante ? La notion de mission est associée à celle de défi : la mission répond à un défi. Mais quel défi aujourd’hui pourrait associer les entreprises globales et les individus des sociétés occidentales dans le cadre de leur raisonnement et de ses dichotomies ? Les réponses au défi climatique sous le capitalisme financier divisent plutôt qu’elles n’unissent le monde et les sociétés. La démarche de Mazuccato conviendrait parfaitement aux sociétés qui ne présentent pas de rapports dichotomiques entre liberté individuelle et collective, marché et État, public et privé, mais présentent des rapports de substitution et de complémentarité. Comme défis, elle cite l’exemple du programme Apollo pour les USA, celui du Covid pour le Vietnam. Dans l’économie de marché, l’agent public investirait dans ce qui va devenir rentable, l’agent privé dans ce qui l’est déjà. Mais pas seulement, l’agent privé dans une société libérale qui refuse que l’État soit un agent du marché, l’agent privé doit lui-même investir dans ce qui n’est pas encore rentable, mais va le devenir. La mission publique est comme transmise à l’agent privé qui se met à vendre du rêve pour réaliser la mission. Un intérêt particulier porte alors l’intérêt général. En réalité on n’échappe pas à la transformation de l’intérêt privé en intérêt public et de l’intérêt public en intérêt privé, quel que soit le primat adopté. La cohérence institutionnelle a besoin de cette double transformation de l’intérêt public en intérêt privé et de l’intérêt privé en intérêt public. Ce que par les défis, les missions et les leaderships s’efforcent de réaliser.

En guise de conclusion

Dispositions sociales, normes, lois sociales et institutions dont les marchés, sont dans une continuité, s’interpénètrent et se complètent. Le capitalisme ne fait pas exception : le marché suppose des valeurs, des normes et des institutions. La science économique standard performe ce marché et les institutions qui le complètent, elle divise la société en consommateur et producteur et leur prête des dispositions. Elle abandonne le citoyen à la science politique. Entre économie sociale de marché, économie socialiste de marché et économie libérale, le complexe des dispositions sociales, des institutions et des marchés est différent. Chaque modèle organise différemment le rapport entre libertés individuelles et libertés collectives, le rapport entre citoyen, consommateur et producteur, le rapport entre préférences individuelles et préférences collectives. Le modèle anglo-saxon sépare le citoyen politique du citoyen économique, consommateur et producteur, il vise à soumettre l’ordre social à l’ordre marchand (liberté/égalité). Les préférences individuelles sont indépendantes, la détermination des préférences collectives

relèvent du marketing stratégique et non du débat public. Le modèle nordique ou social-démocrate mêle le citoyen politique au citoyen producteur (codétermination), il vise à réencastrier le marché dans la société (liberté/responsabilité). Les préférences individuelles sont aussi des préférences collectives, dans un rapport de détermination plus ou moins réciproque. Le modèle chinois porte le citoyen politique devant le citoyen économique, il vise à soumettre les marchés à des objectifs politiques, une stratégie politique configure l’interdépendance et la dynamique des marchés. Les préférences individuelles sont d’abord collectives. Il n’y a donc pas un marché autorégulé, mais des marchés et une interdépendance de marchés dont la régulation est sociale et politique[21]. Au cœur de cette régulation, il y a le rapport des préférences individuelles et collectives. Pour la pensée occidentale, ce rapport est dichotomique, les premières conduisant à un choix social/public. Pour la pensée non occidentale non naturaliste, à l’exemple de la pensée chinoise, le rapport des préférences est circulaire. Pas de Marché, mais des marchés internes et des marchés extérieurs, des marchés locaux et des marchés mondiaux. C’est leur régulation politique qui fait que des marchés locaux deviennent nationaux, que des marchés locaux sont ou ne sont pas des marchés nationaux et inversement, que des marchés extérieurs sont ou ne sont pas des marchés intérieurs et inversement. L’action publique peut inciter à la formation de marchés, participer à leur co-création, mais elle ne peut pas d’elle-même les créer. Elle œuvre à leur création, à leur interconnexion et à leur séparation. La fiction d’un marché autorégulé vise à séparer les marchés de leurs déterminants sociaux et politiques pour les soumettre à la logique du capital financier. Elle vise à créer les fictions selon lesquelles la terre, le travail et la monnaie sont des marchandises qui seraient produites comme les autres. Il faudrait penser nos comportements avec d’autres catégories que celle de la science économique standard qui n’est universelle que de par son hégémonie. Nous pratiquons une société de marchés, parce que la fiction d’une société de marché est impraticable en périphérie de l’économie mondiale. La fiction bien qu’ayant gagné les esprits, hégémonie culturelle oblige, elle ne devient pas réalité, ne se transforme pas en prophétie autoréalisatrice : ses ratés sont sa réalité, ce qui conduit nos pratiques discursives à renoncer à dire nos pratiques réelles. Il faut prendre nos pratiques pour ce qu’elles sont, soit ce que nous pouvons faire dans certaines circonstances, les évaluer, ensuite réfléchir aux moyens de les ordonner, de les améliorer, plutôt que de nous efforcer à faire de la fiction importée d’un marché autorégulé une réalité, qui nous sépare de nos milieux et vide nos sociétés et nos milieux de leur substance. Il faut rétablir la continuité et la dialectique non aristotélicienne de nos dispositions sociales et de nos institutions, la circularité de leurs rapports. Cette fiction fait de la monnaie une marchandise afin qu’emise par des banques centrales indépendantes, elle soit indépendante des pouvoirs sociaux et quelle soit déterminée par les marchés financiers. On fait du travail une marchandise afin de le prolétarianiser, de le transformer en automate et de le séparer du savoir ; on fait de la nature une marchandise afin de dénier son travail. Le modèle libéral anglo-saxon laisse les riches façonner les marchés et les dispositions, les riches ne prétendent plus être au

service des pauvres, mais de leurs seuls intérêts. Il livre les marchés, l’exploitation des humains et des non-humains, à la finance mondiale. Le modèle nordique refuse la séparation du capital financier des autres formes de capitaux, il soumet le capital financier au capital industriel. Le modèle chinois soumet le capital financier aux autres formes de capitaux, il soumet les formes de capitaux au capital politique. La performance est dans le développement de l’ensemble des capitaux, que la prédominance soit celle du capital financier, du capital industriel ou du capital politique. Pour que le capital politique puisse mettre les autres formes de capitaux à son service, les ordonner, il a besoin d’un État stratégique qui initie la formation des différents marchés et des différentes formes de capital et qui oriente leur développement, séparément et globalement. Autrement dit, une action publique qui pèse sur l’ensemble des marchés, leur indépendance ou leur interdépendance, leur direction. Il a besoin de milieux sociaux qui rendent possible une telle coopération des capitaux. Le marché ce sont aussi des marchands qui effectuent une stratégie, sous la direction du capital financier, du capital industriel et/ou du capital politique. À l’ère de la globalisation et des chaînes de valeur mondiales, si les marchands se contentent de valoriser les écarts de prix, plutôt que de valoriser le potentiel de leur milieu, ils se mettent au service du Marché, de la finance et non de l’économie, des marchés concrets. Le développement de l’économie, des marchés concrets, s’inscrit dans une certaine unité de la société et de la nature, dans un certain développement du capital social et du capital naturel. Le capital social et le capital naturel sont à la base d’un développement cohérent, d’une accumulation des différentes formes de capital. Sur eux repose l’accumulation du capital culturel et du capital matériel, entre lesquels ils s’interposent, se mêlent et se forment. Ainsi faut-il traduire ce que l’anthropologie et la sociologie économiques appellent « réencastrier » l’économie dans la société et dans la nature. Les marchés constituent des espaces qui articulent les différentes formes de capitaux. Ces espaces sont physiques et sociaux, s’y établissent des collectifs d’humains et de non humains performants. Le naturel, l’artificiel et le social se mêlent et s’ordonnent pour faire société, collectifs. C’est au développement de tels collectifs, de tels marchés, que devrait s’attacher l’action publique stratégique. Les approches institutionnalistes tendent vers un dépassement des dichotomies de la nature et de la société, de l’économie et de la société, de l’économie et de l’histoire. Elles les corrigent, ce qui peut se faire et donc doit être fait dans le cadre de leurs sociétés. Le débat scientifique reste largement dominé par les sociétés occidentales, attaché à leurs évidences. On ne peut séparer le débat de son contexte. Restitué à son contexte, il peut profiter aux débats scientifiques d’autres contextes.

Notes

[21] Jérôme Maucourant. Karl Polanyi, les marchés et le Marché. 2003, Nanterre, France. halshs-01018827 . Je ne suis pas Moncourant quand il établit une discontinuité entre la société des marchés, les marchés concrets et la société de marché, le Marché. Le Marché s’efforce de transcender les marchés, mais l’opposition subsiste, elle est au centre de sa dynamique. Le Marché a triomphé des marchés sous le capitalisme, le processus de transformation des marchés en Marché, fait partie de la supposée destruction créatrice, il a accompagné la révolution bourgeoise, il est donc passé sous les radars.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

EGYPTE

Le nouveau terminal à conteneurs de Damiette entre en phase d’essai

Le second terminal à conteneurs du port de Damiette vise à renforcer la position de l’Égypte comme hub régional du commerce et de la logistique maritimes. La phase test pour l’exploitation du nouveau terminal à conteneurs du port de Damiette en Égypte a été lancée ce week-end. L’opération s’est matérialisée par la réception du porte-conteneurs « ESSEN EXPRESS » appartenant à Hapag-Lloyd, d’une longueur de 366,5 mètres et d’une capacité d’emport de 143 262 tonnes. Cette étape fait suite à la réception, en octobre 2025, d’une commande de 10 portiques de parc (RTG), qui se sont ajoutées à un lot de 30 portiques précédemment réceptionnés. Ce deuxième terminal, financé entre autres par la Société financière internationale (SFI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque asiatique d’investissement pour les infrastructures (AIIB), sera exploité par Damietta Alliance Container Terminals, un consortium composé d’Eurogate, Contship Italia, MELC Group, Ship & C.R.E.W et Hapag-Lloyd. Dotée d’une longueur de quai de 1970 mètres et d’une profondeur d’eau de 18 mètres, la plateforme présente une capacité de 3,5 millions d’EVP. Selon les autorités, elle vise à tripler la capacité du port et à réduire les coûts ainsi que les délais logistiques. Elle fait partie intégrante du plan directeur de l’Égypte pour son secteur portuaire, structuré autour de trois axes. Le premier comprend le développement des ports maritimes avec la construction de digues ainsi que de quais de profondeurs allant jusqu’à 25 mètres, l’extension de la longueur totale des quais du pays à plus de 100 km, l’extension des surfaces d’exploitation, et le renforcement de la flotte de remorqueurs maritimes. Le second volet vise à porter la flotte maritime nationale à 40 navires d’ici 2030, tandis que le dernier repose sur des partenariats stratégiques avec de grandes entreprises internationales, afin de mieux intégrer les ports égyptiens aux réseaux de commerce et aux chaînes d’approvisionnement internationales. Considérée comme l’un des principaux ports égyptiens, la plateforme de Damiette a été classée parmi les plus performantes d’Afrique pour l’année 2024, occupant la 11^e place à l’Indice de performance des ports à conteneurs (CPPI) publié par la Banque mondiale et S&P Global Market Intelligence.

R.I.

TUNISIE

Le nouveau visage des banques cotées en 2025

L’année 2025 marque un tournant stratégique pour les banques tunisiennes cotées. Plus qu’un simple exercice d’ajustement conjoncturel, elle consacre une véritable reconfiguration du modèle d’intermédiation, dans un environnement macrofinancier encore contraint, mais progressivement assoupli par la détente monétaire engagée par la Banque Centrale de Tunisie.

Synthèse Rédaction internationale

Les données agrégées publiées sur le site du Conseil du marché financier témoignent d’un arbitrage assumé : consolidation des bilans, maîtrise du risque de crédit et montée en puissance des revenus de portefeuille. Autrement dit, les banques privilégient désormais la solidité structurelle à la croissance rapide des encours. À fin 2025, l’encours des dépôts atteint 106,7 milliards de dinars, en progression de 7,5% sur un an. Cette performance est notable dans un contexte marqué par une réduction cumulée de 100 points de base du taux directeur au cours de l’année, accompagnée d’un ajustement corrélatif du Taux du marché monétaire et du taux minimum de rémunération de l’épargne. La collecte progresse sur l’ensemble des compartiments, avec une dynamique particulièrement marquée des dépôts à terme, en hausse de 12,2% à 31,9 milliards de dinars. Cette évolution ne traduit pas uniquement une quête de rendement, mais plutôt un comportement prudent des épargnants, privilégiant la liquidité et la sécurité dans un climat d’incertitude économique persistante. L’analyse comparative révèle cependant une différenciation structurelle entre établissements. Les banques publiques enregistrent une progression de 10,2% de leurs dépôts, à 36,45 milliards de dinars, contre 6,1% pour les banques privées cotées. Cette divergence suggère une polarisation accrue de l’épargne vers les établissements perçus comme bénéficiant d’une signature souveraine, reflet d’une confiance renforcée envers l’adossé public dans un contexte budgétaire et financier tendu. En parallèle, la dynamique du crédit demeure modérée. L’encours agrégé des crédits n’augmente que de 1,8% pour atteindre 86 milliards de dinars. Bien que légèrement supérieur au rythme observé

en 2024, ce taux reste en deçà des standards historiques du secteur bancaire tunisien. Deux facteurs majeurs expliquent cette configuration. D’une part, un environnement d’investissement domestique peu porteur, qui limite la demande de financement productif des entreprises. D’autre part, l’intégration progressive des exigences prudentielles de Bâle III et la préparation à l’adoption des normes IFRS, qui incitent les banques à optimiser leurs actifs pondérés par le risque et à préserver leurs ratios de solvabilité. Dans ce contexte, la modération de l’offre de crédit apparaît comme un instrument d’ajustement prudentiel. Elle permet de limiter la consommation de capital réglementaire et de contenir le coût du risque anticipé, alors que les incertitudes macroéconomiques demeurent élevées. Le ratio de transformation des banques cotées ressort à 80,6% en 2025, un niveau historiquement bas. Cette évolution s’inscrit dans une trajectoire descendante amorcée en 2019, période durant laquelle le secteur affichait un ratio supérieur à 120%. La contraction du ratio s’explique principalement par une expansion des dépôts nettement plus rapide que celle des crédits. Elle traduit une amélioration tangible de la position de liquidité du secteur et une réduction du recours aux mécanismes de refinancement structurel. L’excédent de ressources a été majoritairement orienté vers la souscription de titres publics domestiques, dans un contexte de besoins budgétaires élevés. Cette réallocation des actifs renforce l’exposition des banques au risque souverain et modifie la structure des bilans, au profit d’actifs financiers au détriment de l’intermédiation classique. Le modèle bancaire tunisien évolue ainsi vers une plus forte intégration au financement de l’État, au risque d’accentuer le lien entre stabilité bancaire et soutenabilité des finances publiques.

Banques publiques et privées : des trajectoires contrastées

La ventilation sectorielle met en lumière un contraste persistant entre banques publiques et privées. Les premières affichent un recul agrégé de leurs encours de crédits de 1,1%, à 33,4 milliards de dinars. À l’inverse, les banques privées enregistrent une progression de 3,8%, à 52,5 milliards de dinars, confirmant une capacité d’ajustement plus flexible au nouveau cadre prudentiel. Au sein du segment public, la Banque Nationale Agricole fait figure d’exception. Elle affiche une croissance de 7,4% de ses crédits, à 14,45 milliards de dinars, et détient une part de marché de 16,8%. Ses ratios de solvabilité – 21,83% pour le ratio global et 19,17% pour le Tier 1 à mi-2025 – témoignent d’un matelas de capital confortable au regard des exigences réglementaires. Au total, l’exercice 2025 consacre un changement de paradigme. Les banques tunisiennes ne cherchent plus prioritairement la croissance volumique du crédit, mais la consolidation de leurs fondamentaux. La priorité accordée à la liquidité, au renforcement des fonds propres et à la gestion prudente des risques redessine le paysage bancaire. Si cette stratégie renforce la résilience du secteur à court terme, elle pose néanmoins la question de sa capacité à soutenir la relance économique. Le défi des prochaines années sera de concilier discipline prudentielle et financement efficace de l’économie réelle, dans un environnement encore marqué par des contraintes budgétaires et une croissance modérée. Le nouveau visage des banques tunisiennes est ainsi celui d’un secteur plus liquide, mieux capitalisé, mais aussi plus prudent, à la croisée des impératifs de stabilité et des besoins de développement.

MAURITANIE

Dialogue du partenariat avec l’UE

La réunion du dialogue du partenariat entre la République Islamique de Mauritanie et l’Union européenne s’est tenue à la Primature, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Mokhtar Ould DIAYE. Du côté européen, étaient présents la Directrice du département Afrique du Service européen de l’Action Extérieure (EEAS), le Directeur Afrique de la Direction Générale des Partenariats Internationaux, ainsi que les Ambassadeurs de l’Equipe Europe résidents en Mauritanie, à savoir l’Allemagne, l’Espagne, la France et l’Italie, ainsi que les Ambassadeurs non-résidents (Roumanie, Danemark).

Cette rencontre, qui vise à consolider et approfondir les relations entre la République Islamique de Mauritanie et l’Union européenne, a permis de passer en revue les sujets d’intérêt commun relevant des relations bilatérales et des questions sous régionales et internationales, notamment la sécurité, la migration, la situation humanitaire, l’économie, le développement, la promotion des droits de l’homme, des droits civils et politiques. Les réunions de dialogue politique, qui se tiennent régulièrement, sont l’occasion de faire le point sur l’état de la coopération et l’évolution socio-politique et économique du pays ainsi que celle de l’espace européen. Introduisant

la rencontre, la partie mauritanienne a passé en revue la situation politique en Mauritanie, marquée par la stabilité, en amont de la tenue prochaine du dialogue national. Les discussions ont également abordé les questions de paix et de sécurité, en lien avec la situation humanitaire, notamment l’accueil et la prise en charge des réfugiés en Mauritanie. Enfin, un point a été fait sur la situation économique du pays, mettant en avant les performances récentes, les défis persistants et les réformes structurelles engagées afin de soutenir une croissance durable et inclusive. De son côté, Mme Patricia Llobard-Cussac a présenté au nom de l’Equipe Europe, un exposé sur

les actions de l’Union européenne en Mauritanie, notamment la mise en œuvre du partenariat dans le cadre de l’initiative Global Gateway, avec un accent particulier sur le développement des infrastructures et du secteur de l’énergie. Les parties ont par ailleurs discuté des enjeux de développement humain, notamment le renforcement des secteurs sociaux tels que la Santé et l’Education, ainsi que la promotion du développement local. Enfin, un tour d’horizon des autres politiques sectorielles a été effectué, couvrant les questions de migration, de pêche et de coopération en matière de défense.

Agence

BURKINA FASO

Une ferme avicole de 1 million \$ entre en service à Bobo-Dioulasso

Au Burkina Faso, le secteur de l'élevage contribue à hauteur de 12 % au PIB et occupe environ 72 % de la population. L'aviculture est une composante majeure du secteur, concentrant à elle seule près de la moitié du cheptel.

Synthèse Rédaction Internationale

Au Burkina Faso, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) a procédé le 17 février dernier à l'inauguration officielle d'une ferme avicole basée à Tolotama, dans la commune de Bobo-Dioulasso. Selon les informations relayées par le média local Ouest Info, cette nouvelle installation, dont le coût de réalisation est évalué à 700 millions de francs CFA (1,2 million \$), est l'œuvre de la société Pharmapath Burkina. Baptisée « Poulet et l'Œuf », cette ferme occupant un site de 2 hectares sera consacrée à la production de poussins et d'œufs à couver de qualité, destinés à approvisionner les éleveurs. D'après Alidou Ouédraogo, coordonnateur de Pharmapath Burkina, il est notamment prévu la production d'un million



d'œufs à couver dès 2026, avec un objectif de doubler ce stock en 2027. « Notre vision, à travers ce projet, est de permettre que la consommation du

poulet ne soit pas un luxe réservé aux occasions de fêtes ou aux nantis, mais que chaque Burkinabè puisse consommer au moins un morceau de poulet par jour », explique le responsable. Un cadre favorable à l'émergence de champions locaux Le lancement de cette ferme intervient dans un contexte favorable qui améliore la compétitivité des producteurs locaux de poussins. Le gouvernement burkinabè a en effet suspendu, le 3 octobre 2025, l'importation de poussins de chair. Cette mesure vise à stimuler la production interne, protéger la filière avicole et renforcer la souveraineté alimentaire. Elle crée un environnement où des initiatives privées, comme Pharmapath Burkina, peuvent se développer dans un contexte où les besoins de consommation sont appelés à augmenter avec la croissance de la population.

CÔTE D'IVOIRE

Un plan quinquennal de 300 millions \$ pour l'agriculture

En Côte d'Ivoire, le secteur agricole contribue à hauteur de 15 % PIB et emploie environ 46 % de la population active. Dans le cadre de sa politique de souveraineté alimentaire, le gouvernement soutient le développement de la production agricole. En Côte d'Ivoire, l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) a annoncé le 17 février dernier avoir adopté son nouveau plan stratégique de développement sur la période 2026-2030. D'un coût total estimé à 167,42 milliards de francs CFA (300 millions \$), cette feuille de route vise notamment à renforcer la productivité agricole et favoriser la résilience des populations rurales.

Selon les informations relayées par l'Agence ivoirienne de presse (AIP), les interventions porteront sur cinq axes stratégiques majeurs, dont le renforcement de la compétitivité agricole, l'intensification et la personnalisation du conseil aux producteurs, ainsi que la facilitation de l'accès aux intrants et à la mécanisation. Le plan vise également un développement rural intégré, incluant la structuration des organisations professionnelles, la sensibilisation à la santé communautaire et à la nutrition, et l'appui aux collectivités dans leur planification locale. La feuille de route cible principalement des cultures vivrières stratégiques, dont le riz, le maïs, le ma-

nioc, les cultures maraîchères, mais aussi l'élevage de bovins, ovins et porcins avec pour objectif d'accroître les rendements, et de moderniser les pratiques d'élevage. « L'ambition ? Faire passer le rendement du manioc de 22 à 45 tonnes/ha, celui du riz de 4 à 8 tonnes/ha. Pour y parvenir, l'ANADER mise sur la modernisation : digitalisation des opérations de terrain, drones, mécanisation, et un ancrage territorial renforcé avec ses 60 zones d'intervention et 1 100 centres ruraux », peut-on lire dans un communiqué publié sur le site de l'ANADER. En quête de souveraineté alimentaire, la Côte d'Ivoire affiche en-

core une forte dépendance aux importations de produits alimentaires. La nation éburnéenne s'impose d'ailleurs comme le deuxième pays d'Afrique de l'Ouest qui dépense le plus dans les importations alimentaires après le Nigéria. Selon un rapport publié par la CNUCED en juillet 2025, la Côte d'Ivoire a importé pour près de 2,89 milliards \$ de produits agricoles et alimentaires entre 2021 et 2023. Parmi les principaux postes de dépenses figurent notamment le riz et les viandes et abats comestibles, qui font partie des principales filières ciblées par l'ANADER.

Agence

NIGERIA

La filière igname vise un triplement de son rendement d'ici 2027

Au Nigeria, l'igname est le deuxième tubercule cultivé après le manioc et joue un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire. Alors que le pays fait face à un déficit de production énorme, le gouvernement s'active pour réduire l'écart entre l'offre locale et la demande. Au Nigeria, le gouvernement ambitionne de faire passer le rendement à l'hectare de la culture d'igname à 30 tonnes d'ici 2027, soit un niveau trois fois plus élevé que les 10 tonnes enregistrées actuellement dans la filière. C'est ce qu'a annoncé Aliyu Abdullahi (photo), ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, le jeudi 19 février lors du Sommet national sur la promotion de l'igname tenu à Abuja et coorganisé avec l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA). Selon les informations relayées par le média local Punch, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un nouveau plan de développement de la filière igname qui prévoit également l'augmentation des surfaces de culture et la réduction des pertes post-récolte de 40 % à 25 % d'ici 2027. Pour atteindre ces objectifs, les autorités misent sur la diffusion de variétés améliorées développées par les instituts de recherche tels que l'IITA, une meilleure intégration de la mécanisation agricole dans la filière, la formation des producteurs et un meilleur accès au financement.

« En atteignant ces objectifs, nous voulons combler le déficit national, améliorer les revenus des producteurs et positionner le Nigeria pour capter une part équitable du marché mondial de l'igname », explique le ministre. Selon les estimations officielles, la demande d'igname s'élève à 120 millions de tonnes par an au Nigeria, soit presque deux fois plus que le niveau actuel de la production. Les données compilées par le Service national de vulgarisation agricole et de liaison pour la recherche (NAERLS) montrent que la production nigériane s'est élevée en moyenne à 55,1 millions de tonnes par an entre 2021 et 2023. Dans le pays le plus peuplé d'Afrique, la culture d'igname occupe plus de 6 millions d'hectares.

Agence

HYDROGÈNE VERT

Le Kenya planifie une production industrielle pour l'exportation

En 2023, le Kenya a adopté une stratégie nationale visant à organiser le développement de l'hydrogène vert, en s'appuyant sur ses ressources renouvelables et en posant les bases d'une filière industrielle dédiée. Selon des informations publiées mardi 17 février, par le site SolarQuarter, le gouvernement du Kenya souhaite construire une usine de production d'hydrogène vert à grande échelle destinée principalement à l'exportation. La future installation utilisera l'électricité produite à partir de sources renouvelables, telles que la géothermie, le solaire et l'éolien, pour

produire de l'hydrogène par électrolyse. Le site est prévu, selon la même source, à proximité du port de Mom-basa, une localisation permettant l'accès à l'eau nécessaire à l'électrolyse et l'acheminement des produits vers les marchés extérieurs. Par ailleurs, la production de dérivés comme l'ammoniac vert figure parmi les options mentionnées dans une perspective d'exportation. Le projet inclut également des volets liés à la fabrication d'équipements et à la formation de personnel. Le projet ne comporte pas, à ce stade, de précisions publiques sur la capacité de production envisagée ni

sur le calendrier de mise en œuvre. Aucun détail n'a été communiqué concernant le montant des investissements, le modèle de financement, les partenaires associés ou d'éventuels contrats commerciaux. La stratégie nationale adoptée en 2023 précise les orientations techniques encadrant ce développement. Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la première phase couvrant la période 2023-2027 prévoit environ 150 MW de capacité d'électricité renouvelable consacrée à l'hydrogène vert et près de 100 MW de capacité d'électrolyse installée. Pour la période

2028-2032, le document mentionne l'ajout de 350 à 450 MW supplémentaires de capacité renouvelable et de 150 à 250 MW d'électrolyse. La stratégie nationale évoque également des projets pilotes. Le document mentionne notamment un projet démonstrateur d'environ 5 MW à Olkaria, avec une possibilité d'extension jusqu'à 100 MW selon les résultats des études de faisabilité. Il cite également un projet associé à Fortescue Future Industries, d'une capacité potentielle de 300 MW dans la région d'Olkaria-Naivasha.

R.I

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

Le retour du chaos tarifaire ?

L'écart s'accroît entre l'Europe et les Etats-Unis. Cette semaine est encore positive pour les Bourses européennes, avec plusieurs records à la clé. De l'autre côté de l'Atlantique, Wall Street peine à sortir des craintes de disruption par l'IA. Et si les indices américains font globalement du surplace depuis plusieurs semaines, les écarts de performance entre secteurs sont particulièrement marqués.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

TOPS
Kratos Defense & security +7,88 % : l'entreprise bénéficie de nouveaux contrats avec Airbus Defence et le département de la Guerre pour des satellites et des véhicules hypersoniques. Elle renforce ainsi sa visibilité dans le spatial et la défense.
Moderna +18,09 % : l'UE autorise le vaccin grippe/Covid. La FDA américaine commence l'examen de la demande d'approbation, alors que BioNTech engage un procès pour violation de brevet.
Moncler +12,47 % : le groupe de luxe italien a publié un chiffre d'affaires en hausse de 7% au quatrième trimestre, porté par les marchés asiatiques et américains.
BAE Systems +10,01 % : l'entreprise de défense affiche une hausse de son bénéfice de 9% en 2025 et un carnet de commandes record de 84 milliards de livres sterling. Le regain de tensions géopolitiques a également bénéficié à l'ensemble du secteur.
Air France-KLM +7,12 % : la compagnie aérienne a publié des résultats en forte hausse, soutenus par la baisse des prix du pétrole.
Orange +3,47 % : le groupe a relevé ses prévisions de flux de trésorerie organique, porté par la consolidation de sa coentreprise espagnole MasOrange et la croissance dans la cybersécurité.

FLOPS:
Carrefour -2,36 % : le distributeur a publié des résultats inférieurs aux attentes, pénalisés par l'impact des changes et la consolidation de Cora et Match.
Bayer -5,01 % : le groupe allemand a proposé que sa division Monsanto verse 7.25 milliards de dollars pour solder les poursuites judiciaires contre le désherbant Roundup aux Etats-Unis.
Walmart INC -8,14 % : le géant de la distribution affiche des prévisions prudentes pour 2026 et signale un consommateur sous pression dans un contexte instable. La direction veut démarrer l'année avec prudence.
Nexans -8,36 % : le fabricant de câbles est pénalisé par des résultats 2025 inférieurs aux attentes et des prévisions jugées décevantes.
Eramet -18,37 % : le titre du groupe minier a plongé, après avoir dévoilé un projet de recapitalisation et une perte nette de 477 millions d'euros en 2025.

Matières premières
Énergie : Les cours du pétrole enregistrent une forte progression cette semaine. Le baril de Brent de la mer du Nord dépasse les 71 USD, tandis que le WTI américain franchit les 66 USD, son plus haut niveau depuis août. Les investisseurs intègrent une prime de risque de plus en plus importante

face à la montée des tensions entre les États-Unis et l'Iran. Car c'est effectivement la situation géopolitique au Moyen-Orient qui domine l'actualité. L'administration américaine accentue la pression sur Téhéran pour obtenir un nouvel accord sur le nucléaire iranien. Donald Trump a fixé un ultimatum de 10 à 15 jours, menaçant d'engager une action militaire en cas d'échec des négociations. Malgré des discussions tenues à Genève, le vice-président J.D. Vance estime que l'Iran ignore les exigences américaines, ce qui éloigne la perspective d'une désescalade. Le scénario d'un conflit, qu'il soit bref ou prolongé, inquiète particulièrement les opérateurs, car il menace les infrastructures énergétiques du Golfe persique. Le risque principal concerne le détroit d'Ormuz. Une perturbation de ce passage stratégique provoquerait un choc d'offre majeur.
Métaux : Métaux précieux et industriels ont divergé cette semaine. L'or profite des tensions géopolitiques pour grimper, tandis que le cuivre recule face à une offre excédentaire. Le cours de l'or se maintient autour du seuil symbolique des 5 000 USD l'once. Les investisseurs privilégient cette valeur refuge en raison de l'incertitude croissante entre les États-Unis et l'Iran. Cette montée des tensions renforce également le dollar américain, qui vient peser sur le compartiment des métaux industriels. Le cuivre s'échange en baisse à 12800 USD à Londres (prix cash), lesté en plus par une hausse des stocks et une activité réduite en raison de la fermeture des marchés en Chine pour le Nouvel An lunaire.

Produits agricoles
Le cours du cacao poursuit sa chute spectaculaire. L'amélioration attendue de l'offre avec des conditions climatiques favorables aux cultures en Afrique de l'Ouest, couplée à une demande en berne, explique cette spirale baissière. A Chicago, le soja a atteint un plus haut de trois mois cette semaine à 1153 cents le boisseau (contrat échéance mai 2026). Le marché anticipe une augmentation des achats par la Chine. Le blé gagne également du terrain à 569 cents (contrat mai 2026) tandis que le maïs s'échange autour de 438 cents.

Macroéconomie
Macro : Cette semaine, les investisseurs attendaient deux statistiques importantes : la croissance et l'inflation aux Etats-Unis. Au quatrième trimestre, le PIB a progressé deux fois moins vite qu'attendu (+1.4% en rythme annuel). Le shutdown de 43 jours de l'automne dernier a en effet pénalisé l'activité. Durant les trois derniers mois de 2025, les dépenses de consommation n'ont ainsi progressé que de 2.4%, contre 3.5% au cours du trimestre précédent. En parallèle, l'inflation PCE du mois de décembre est ressortie au-dessus des attentes, à +3% sur

un an. C'est le rythme de progression le plus rapide depuis février 2025. Mais les investisseurs retiennent davantage les doutes sur la croissance. Le 10 ans américain est brièvement descendu sous les 4% cette semaine, son plus bas niveau de l'année. Peut-on alors se raccrocher aux baisses de taux de la Fed ? C'est loin d'être évident et c'est ce que soulignent les minutes de la réunion du mois de janvier, publiées cette semaine. Une majorité de membres semble être en faveur d'un statu quo prolongé. Enfin, la Cour suprême a rendu vendredi son verdict et a invalidé les droits de douane de Donald Trump. Il faut toutefois s'attendre à une réponse de la Maison Blanche, qui dispose d'autres outils juridiques pour les réimposer.

Crypto
Cinquième semaine consécutive de baisse pour le bitcoin. Le leader du marché des crypto-actifs perd 28% sur la période, passant de 93 500 USD à 67 000 USD cette semaine. Douche froide pour les investisseurs. Le BTC recule de près de 3% depuis lundi. Même tendance du côté des ETF Bitcoin Spot : pour la cinquième semaine d'affilée, ces produits boursiers adossés au cours du bitcoin voient leurs encours diminuer de 400 MUSD depuis lundi. Sans grande surprise par rapport aux semaines

précédentes, la cryptosphère souffre de l'aversion au risque qui pèse sur les marchés, qui entraîne un désengagement des investisseurs des valeurs technologiques et, par ricochet, des cryptomonnaies. L'éther (ETH) recule de 1,58 % cette semaine et s'établit autour de 1 930 USD. Solana (SOL) baisse de 4,26 % aux environs de 82 USD, tandis que le XRP (XRP) chute de 5,75 % à 1,39 USD.
En préparant la conclusion de ce point hebdo, l'équipe de Zonebourse se demandait ce qui allait bien pouvoir nous occuper la semaine prochaine. En effet, la saison des résultats touche à sa fin (même si la publication de Nvidia mercredi sera un rendez-vous important), et il n'y aura pas de statistiques économiques majeures d'ici à la fin du mois. Heureusement, la Cour suprême est venue à notre secours, en annonçant l'invalidation des droits de douane de Donald Trump. C'était une décision attendue depuis des semaines et il faut s'attendre à une réponse de la Maison Blanche, qui dispose d'autres outils juridiques pour réimposer les droits de douane. Le retour sur le devant de la scène de ce sujet intervient aussi dans un contexte très particulier, puisque Donald Trump fait monter la pression sur l'Iran et peut à tout moment décider du lancement d'une opération.
Source : Zonebourse.com

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 19 Février 2026

Valeur : 23 Février 2026

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.8334	29.8484
1	EUR	EURO		153.1774	153.2211
1	GBP	POUND STERLING		175.2847	175.3523
100	JPY	JAPANESE YEN		83.6771	83.7030
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7911	18.7968
1	CHF	SWISS FRANC		168.0474	168.1321
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.8658	94.8837
1	DKK	DANISH KRONE		20.5008	20.5086
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.3908	14.3953
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.6450	13.6661
1	AED	UAE DIRHAM		35.3452	35.3550
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.6130	34.6189
1	KWD	KUWAITI DINAR		424.9866	425.1749
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.6845	45.1335
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2061	14.2077
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.5131	20.6184
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2630	3.2732
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.8524	178.8524

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse vendredi, réservant un bon accueil à la décision de la Cour suprême des Etats-Unis de juger illégale une bonne partie des droits de douane imposés par Donald Trump. Le Dow Jones a pris 0,47%, l'indice Nasdaq a gagné 0,90% et l'indice

élargi S&P 500 a avancé de 0,69%. Le verdict de la Cour suprême, très attendu, a été publié en début de séance. Les juges y relèvent que le président américain ne peut pas justifier d'une urgence économique pour imposer sans l'aval du Congrès les droits de douane qu'il a désigné comme "réciproques".

Dans le rouge jusqu'alors, le marché s'est retourné après avoir pris connaissance de cette décision, avançant ensuite prudemment. En raison de la décision de la Cour suprême, les Etats-Unis pourraient être forcés de rembourser les dizaines de milliards de dollars indûment perçus. La perspective d'une dette améri-

caine encore alourdie a fait quelque peu grimper le rendement à échéance dix ans des emprunts de l'Etat américain, qui se tendait à 4,08% vers 21H20 GMT, contre 4,07% à la clôture la veille. Les investisseurs ont aussi digéré une série de données économiques publiées en début de journée.

Selon le département du Commerce, la croissance américaine a été bien plus faible qu'anticipé lors du dernier trimestre 2025, à 1,4%. L'indice d'inflation PCE, le préféré de la Réserve fédérale (Fed) a lui encore augmenté, à 2,9% en décembre, loin de la cible de l'institution monétaire.

APRÈS LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME

Trump annonce un nouveau droit de douane “mondial” de 10%

Le président américain a dit qu'il allait imposer "immédiatement" un nouveau droit de douane "mondial" de 10%, en réaction à la décision de la Cour suprême d'annuler les droits de douane en vigueur. Donald Trump a annoncé qu'il allait imposer vendredi un nouveau droit de douane mondial de 10%, en réponse à la décision de la Cour suprême qui a jugé illégale une bonne partie des surtaxes douanières qu'il avait décidées depuis son retour à la Maison Blanche.

Synthèse Rédaction internationale

"Aujourd'hui (vendredi), je vais signer un décret pour imposer un droit de douane mondial de 10% (...), qui va s'ajouter à nos droits de douane normaux déjà en vigueur", a affirmé le président américain. Donald Trump a également suggéré, lors de la conférence de presse, que la plupart des accords commerciaux récemment négociés par les Etats-Unis restaient valides, malgré la décision de la Cour. "L'accord avec l'Inde est toujours valable", a-t-il affirmé. "Tous les accords" restent valides, "nous allons juste le faire différemment", a-t-il ajouté. Le président américain a aussi estimé que la décision défavorable de la Cour suprême le rendait en fait "plus puissant" en termes de réglementation du commerce et de droits de douane. Parlant d'une "terrible décision" et disant sa "honte absolue", il a attaqué les juges qui se sont prononcés contre ses droits de douane, accusant la Cour d'avoir cédé face à des "influences étrangères".

“Des alternatives”

Le président américain Donald Trump a assuré vendredi que son gouvernement utilisera "d'excellentes alternatives" pour

imposer malgré tout des droits de douane sur les produits entrant aux Etats-Unis, après le revers infligé par la Cour suprême sur les surtaxes déjà appliquées. "D'autres alternatives seront désormais utilisées pour remplacer celles que la cour a rejetées à tort", a dit le chef d'Etat. Celles-ci seront "d'excellentes alternatives" qui pourront rapporter "davantage d'argent", a-t-il ajouté. "Nous pouvons mettre en place des embargos, et toute autre condition pour empêcher un autre pays de faire des affaires commerciales avec les Etats-Unis", a-t-il cité. De plus, Donald Trump évoque "d'autres possibilités qui autorisent le président à mettre en place des droits de douane, même plus puissants. Par exemple, une loi de 1962, que je connais bien, une autre loi de 1974, et une loi de 1930". Pour aller plus loin, les Etats-Unis vont-ils devoir rembourser plusieurs milliards de dollars aux entreprises? Voici les conséquences de la décision de la Cour suprême américaine sur les droits de douane La loi sur laquelle s'appuie Donald Trump est "insuffisante" pour justifier des droits de douane Véritable pierre angulaire du programme économique de Trump, ces droits à l'importation sur un très large éventail de produits sont remis en cause par la justice

américaine. Au risque d'entraîner de nouvelles incertitudes, complications administratives et imbroglios diplomatiques. Selon la décision rendue par une majorité de six juges sur neuf, le président américain ne peut pas justifier ces droits de douane par une nécessité d'urgence économique. Un avis tranché d'autant plus remarquable que la Cour suprême est composée en majorité de juges conservateurs et qu'elle est plusieurs fois allée dans le sens de Donald Trump depuis un an. Le locataire de la Maison Blanche avait choisi d'imposer ces surtaxes douanières en s'appuyant sur un texte de 1977 autorisant théoriquement l'exécutif à agir dans le domaine économique sans aval préalable du Congrès dès lors qu'une "urgence économique" était identifiée. Mais selon le président de la Cour suprême, John Roberts, le président doit "justifier d'une autorisation du Congrès claire" pour mettre en place des droits de douane. Le fait que le texte de loi sur lequel se repose la Maison Blanche "lui donne l'autorité pour "réglementer les importations" est insuffisant" dans la mesure où "il ne contient aucune référence aux droits de douane". Cette loi "n'autorise pas le président à imposer des droits de douane", a donc insisté le juge Roberts dans le texte de la décision.

ALLEMAGNE

Baisse du chiffre d'affaires et suppressions d'emplois dans l'industrie

Le chiffre d'affaires des entreprises industrielles allemandes a reculé de 1,1 % en 2025 – et même de 1,4 % au quatrième trimestre. La réduction des effectifs se poursuit : 2,3 % d'emplois industriels en moins qu'un an auparavant, et 4,7 % de moins qu'avant la pandémie de Covid-19. Depuis 2019, un emploi industriel sur vingt a disparu : près d'un quart de million de postes supprimés depuis cette date. La baisse la plus marquée concerne l'industrie automobile : en six ans, un emploi sur sept y a été supprimé. Le nombre d'insolvabilités industrielles atteint son plus haut niveau depuis 12 ans. Les suppressions de postes dans l'industrie allemande se poursuivent. Au cours de l'année 2025, le nombre de salariés employés par les entreprises industrielles en Allemagne a diminué de 124 100 personnes, soit un recul de 2,3 %. Cette évolution prolonge la tendance négative observée l'année précédente, au cours de laquelle 56 000 emplois avaient déjà été supprimés. Depuis l'année 2019, avant la crise sanitaire, l'industrie allemande a perdu 266 200 emplois, soit une baisse d'environ 5 %. L'industrie automobile est la plus durement touchée par ces réductions d'effectifs. L'an dernier, près de 50 000 emplois y ont été supprimés, et depuis 2019, ce sont 111 000 postes qui ont disparu. Le

nombre de salariés dans ce secteur a ainsi reculé de 6,5 % sur la seule année écoulée, et de 13 % depuis 2019. D'importantes pertes ont également été enregistrées dans l'industrie textile, où les effectifs ont chuté de 16 %, ainsi que dans l'industrie métallurgique, qui a perdu 13 % de ses emplois depuis 2019. À contre-courant de cette tendance générale, deux secteurs industriels ont toutefois enregistré une hausse de l'emploi depuis 2019 : l'industrie chimique et pharmaceutique, ainsi que l'industrie électrotechnique, où les effectifs ont progressé respectivement de 3 % et 2 %. La faiblesse de l'évolution du chiffre d'affaires explique en grande partie les suppressions d'emplois actuelles. En 2025, le chiffre d'affaires de l'industrie a reculé de 1,1 %, après une baisse déjà marquée de 3,5 % l'année précédente (données non corrigées de l'inflation). L'an dernier, les secteurs automobile, papeterie et textile ont particulièrement souffert, enregistrant chacun des baisses de chiffre d'affaires d'environ 3 %. En revanche, l'industrie métallurgique a vu son chiffre d'affaires annuel progresser de 3 %, après toutefois de fortes diminutions au cours des deux années précédentes. Ces résultats sont issus du dernier baromètre industriel publié par le cabinet

d'audit et de conseil EY. L'étude analyse l'évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi dans l'industrie allemande et ses principales branches, sur la base de données brutes publiées par l'Office fédéral des statistiques. « L'industrie allemande traverse une crise profonde – 2025 a été la deuxième année consécutive de recul du chiffre d'affaires, et aucun retournement de tendance n'est en vue », déclare Jan Brorhiller, Managing Partner du département Assurance d'EY en Allemagne. « Depuis 2023, le chiffre d'affaires industriel en Allemagne a diminué de près de 5 %. Dans ce contexte, une baisse de l'emploi de 3,5 % sur la même période peut encore être qualifiée de modérée. Mais ces chiffres montrent clairement qu'il faudrait une reprise réelle et significative pour éviter une nouvelle érosion de l'emploi. » Selon lui, les entreprises industrielles ont longtemps tenté d'amortir les effets de la récession sur leurs salariés. « Entre-temps, beaucoup ont cependant perdu l'espoir d'une amélioration rapide de la situation. Compte tenu de la faiblesse des commandes et de la pression concurrentielle considérable, de nombreuses entreprises ne pourront éviter de nouvelles suppressions de postes cette année. » R.I.

EUROPE

La BCE impose une amende record à JP Morgan

La Banque centrale européenne (BCE) a infligé jeudi à JP Morgan la sanction la plus lourde de son histoire, soit 12,2 millions d'euros, pour transmission de données erronées sur ses besoins en capitaux. Cette mesure vise la filiale européenne de la banque américaine, accusée de négligence grave dans le calcul de ses actifs pondérés par les risques (APR), un indicateur essentiel pour évaluer sa solidité financière. Entre 2019 et 2024, JP Morgan a sous-estimé ces APR en classant incorrectement certains prêts aux entreprises pendant quinze trimestres consécutifs. Cette erreur a faussé les ratios de capital de la banque, donnant une image trompeuse de sa capacité à absorber des pertes sur ses prêts ou placements.

Manquements répétés aux règles prudentielles

La BCE reproche à la banque deux infractions distinctes, chacune sanctionnée séparément par des amendes de 10 millions et 2 millions d'euros. JP Morgan a également exclu illégalement certaines transactions du calcul d'un autre indicateur clé pendant vingt et un trimestres, privant le superviseur d'une vue précise sur son profil de risque global. Cette affaire dépasse l'amende précédente de 10,4 millions d'euros infligée en décembre 2024 à BNP Paribas Fortis pour des faits similaires. JP Morgan, première banque américaine par ses actifs, conteste cette décision devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Contexte de surveillance

Cette sanction s'inscrit dans une série de mesures renforcées par la BCE contre les grandes banques de la zone euro. Vendredi, Crédit Agricole a écopé de 7,55 millions d'euros pour retard dans la fourniture d'informations sur les risques climatiques et environnementaux. En novembre dernier, le régulateur allemand avait déjà condamné JP Morgan à 45 millions d'euros pour faiblesses dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Ces actions soulignent l'exigence de transparence accrue dans un secteur bancaire sous pression réglementaire constante. La BCE réaffirme son rôle de superviseur intransigeant face aux erreurs de reporting. JP Morgan paie le prix fort pour ces négligences prolongées, renforçant la crédibilité des contrôles prudentiels européens. Les banques sous surveillance doivent désormais redoubler de vigilance sur leurs déclarations de risque.

Agence

ARGENTINE

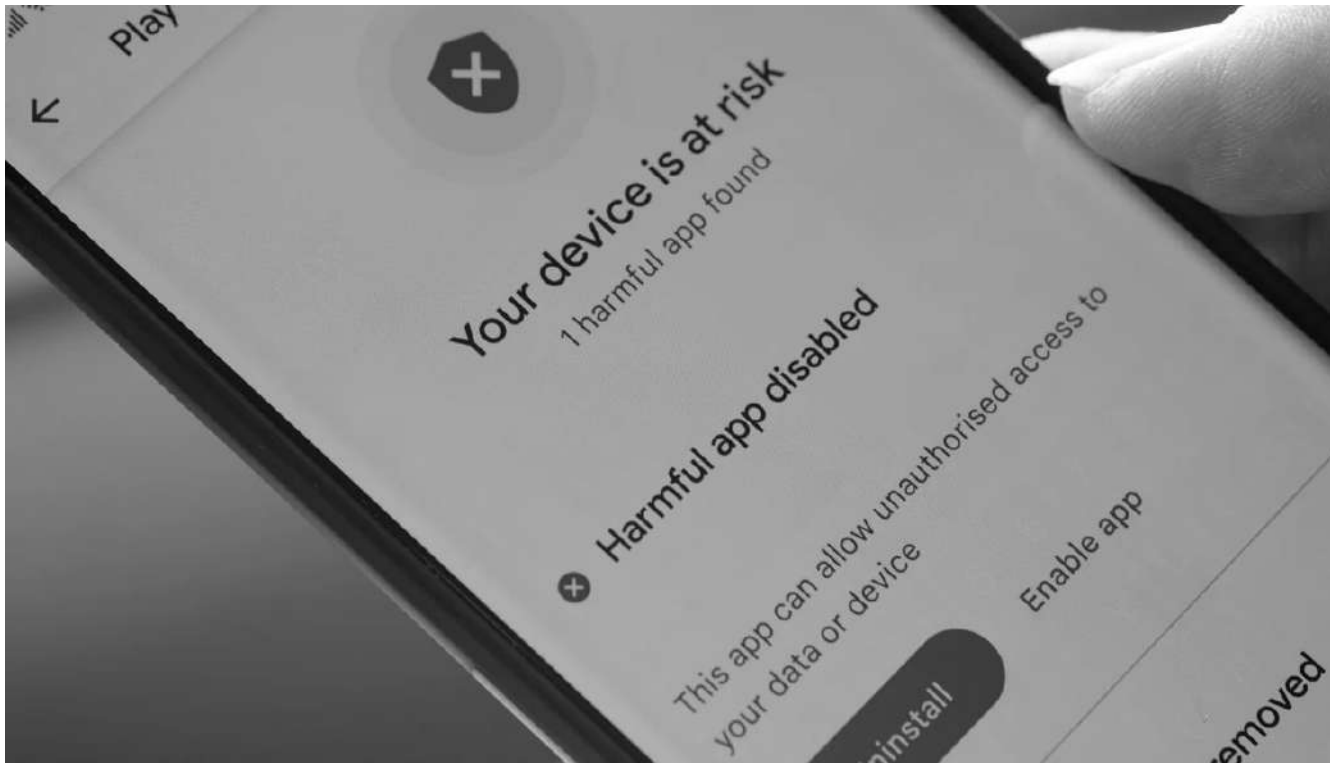
Les députés adoptent la réforme du travail de Milei

Les députés argentins ont adopté dans la nuit de jeudi à vendredi la loi sur la réforme de la législation du travail, après une journée de grève générale. Amendée par la chambre basse, la loi dite de "modernisation du travail" doit désormais retourner au Sénat pour approbation définitive, étape que le gouvernement espère franchir d'ici mars. Jeudi, l'Argentin a été paralysé par la quatrième grève générale en un peu plus de deux ans. Comme la semaine dernière, une manifestation largement pacifique a rassemblé plusieurs milliers de personnes aux abords du Parlement. La grève de 24 heures a eu un suivi "très important", a affirmé Jorge Sola, codirigeant de la CGT (pro-péroniste, centre-gauche), principale centrale, revendiquant une activité arrêtée "à 90%". APS

MODÉRATION RECORD SUR ANDROID

1,75 million d'applications recalées par Google en 2025

Rejets massifs lors de la soumission, comptes développeurs bannis et contrôles automatisés à grande échelle. Google dresse le bilan d'une année 2025 marquée par une sélection beaucoup plus stricte des applications Android, reflet d'un Play Store plus exigeant avant toute mise en ligne.



L'année 2025 aura été particulièrement chargée pour les équipes de modération du Play Store. Dans son bilan annuel, Google indique en effet avoir refusé la publication de plus de 1,75 million d'applications soumises à sa boutique pour non-respect de ses règles, et stoppé plus de 255 000 autres applis qui réclamaient un accès jugé excessif à des données sensibles. Des chiffres conséquents, qui reflètent autant l'ampleur des tentatives de fraude ou de collecte abusive d'informations que le rôle central joué par les règles fixées par Google elle-même dans l'accès à sa plateforme, où chaque application doit se conformer à un cadre technique, économique et déclaratif de plus en plus précis.

Une modération à très grande échelle, désormais épaulée par l'intelligence artificielle

Pour absorber un tel volume de soumissions, Google explique avoir considérablement renforcé ses dispositifs de contrôle automatisé. Plus de 10 000 vérifications de sécurité seraient aujourd'hui appliquées aux applications analysées, afin de repérer plus tôt les comporte-

ments jugés à risque. L'évolution la plus importante du modèle tient à l'intégration de modèles d'intelligence artificielle générative dans le processus d'examen, capables de repérer des schémas qui échappent plus facilement à des analyses purement statiques ou de signaler des similarités avec des applications déjà sanctionnées. L'examen humain n'a pas disparu pour autant, mais il intervient davantage en aval, pour analyser les cas signalés par ces systèmes automatisés et trancher sur les situations les plus ambiguës. Cette industrialisation de la modération vise aussi les acteurs à l'origine des publications. Plus de 80 000 comptes développeurs ont été bannis au cours de l'année pour activités jugées frauduleuses. En parallèle, près de 160 millions d'avis, considérés comme trompeurs et utilisés pour influencer artificiellement la visibilité de certaines applications, ont été supprimés.

Un espace plus fermé et un glissement des menaces hors Play Store

Ce durcissement progressif des contrôles s'inscrit dans une évolution

plus large de l'écosystème Android. À mesure que la boutique officielle devient plus exigeante sur les permissions, les pratiques de publication ou l'identité des développeurs, une partie de la distribution d'applications continue de glisser vers des circuits échappant à cette supervision.

Google souligne ainsi que Play Protect procède chaque jour à des milliards de scans d'applications présentes sur les appareils, qu'elles proviennent ou non du Play Store. En 2025, le système aurait permis d'identifier plus de 27 millions d'apps malveillantes installées via des sources alternatives et de bloquer des centaines de millions de tentatives d'installation liées à quelque 872 000 applications jugées à risque.

En dépit de cet arsenal de contrôles et de dispositifs renforcés, l'année 2025 aura aussi été rythmée par des découvertes répétées d'applications malveillantes passées entre les mailles du Play Store, parfois téléchargées à grande échelle avant d'être retirées.

Moralité, on peut bien durcir les règles, ajouter de l'IA et multiplier les vérifications, il restera toujours une appli pour rappeler les limites du système.

YouTube teste l'IA conversationnelle sur vos TV : posez vos questions sans quitter la vidéo

YouTube expérimente depuis peu une IA conversationnelle sur téléviseurs connectés, consoles et appareils de streaming. Pour y accéder, un micro de télécommande suffit... À condition d'en avoir un. Depuis quelques jours, certains utilisateurs de YouTube voient apparaître un bouton « Poser une question » pendant leurs vidéos. Il leur suffit de parler à la télécommande de leur téléviseur pour que la réponse s'affiche alors que la vidéo continue. Si vous suivez un tuto cuisine et vous voulez la liste des ingrédients d'une recette, regardez un documentaire et vous voulez l'histoire derrière une chanson, c'est aussi simple que cela, l'IA conversationnelle répond sans pause ni recours à une appli tierce. Le déploiement reste limité à un petit groupe de plus de 18 ans, en anglais, hindi, espagnol, portugais et coréen.

Un micro que tout le monde n'a pas

YouTube a choisi la voix comme interface principale sur grand écran. Pas de clavier ni d'écran tactile, mais parler vous suffira. Sauf que des millions de télécommandes en circulation n'ont pas de bouton microphone. Les constructeurs l'ont intégré progressivement depuis quelques années, mais un téléviseur acheté il y a cinq ou six ans a de bonnes chances de livrer une télécommande sans. YouTube ne précise pas de solution alternative pour ces utilisateurs.

En pratique, une partie du public sera donc coupée de la fonctionnalité, non pas par son abonnement ni par sa connexion, mais par le matériel qui traîne sur son canapé depuis des années. Et ça, c'est rarement abordé dans les grandes annonces autour de l'IA domestique. On parle d'expérience fluide et naturelle, mais la fluidité suppose un équipement récent. Pour ceux qui l'ont, l'usage tient ses promesses : on ne sort plus son téléphone pour chercher ce qu'on vient de voir, la réponse s'affiche dans le flux. Pour les autres, eh bien soit leurs questions restent sans réponse, soit ils vont quitter le visionnage et peut-être décrocher carrément de la vidéo et passer à autre chose.

Garder l'attention, pas juste répondre aux questions

YouTube a mesuré en avril 2025, via Nielsen, qu'il représentait 12,4 % du temps d'audience télévisuel aux États-Unis, devant Netflix et Disney+. Une position construite sur le canapé, pas sur le mobile. Or le moment le plus risqué pour une plateforme vidéo, c'est précisément celui où le spectateur sort son téléphone pour chercher une information que la vidéo n'a pas donnée. Il détourne son attention d'un écran pour se servir d'un autre et parfois, il ne revient pas sur sa vidéo. Avec son nouvel outil en test, YouTube répond avant que l'utilisateur ne parte chercher ailleurs, et le maintient dans la vidéo. Amazon fait pareil avec Alexa+ sur Fire TV, Roku avec son assistant vocal amélioré, Netflix avec sa recherche par IA en test. La célèbre plateforme de vidéo n'a rien inventé, mais on voit bien que le but non avoué de cette fonctionnalité est bel et bien de nous garder captif sur nos supports. YouTube a aussi lancé la semaine dernière une app dédiée pour l'Apple Vision Pro, et propose depuis peu une montée automatique en Full HD pour les vidéos en basse résolution. La TV fait de la résistance.

Brèves

Amazon arrête son robot d'entrepôt Blue Jay

En octobre dernier, le e-commerçant a annoncé Blue Jay, un système de bras robotisé censé servir de « paire de mains supplémentaire » pour les employés de ses entrepôts. Mais après quelques mois de test, Amazon a scellé son sort selon Business Insider et TechCrunch. Blue Jay était censé être un système

d'assistance multi bras destiné aux centres de livraison dans la journée, et était en cours de test en Caroline du Sud. La technologie qui a été développée serait transférée vers d'autres projets sans autre précision à ce stade.

Google lance Gemini 3.1 Pro

Le fournisseur a annoncé la dernière version de son modèle le plus évolué doté de capacités de

raisonnement pour la résolution de problèmes complexes. Côté performance, ce modèle affiche de bons scores sur différents benchmarks comme ARC-AGI-2 qui évalue la capacité d'un LLM à résoudre des schémas logiques entièrement nouveaux. Gemini 3.1 Pro est disponible pour les utilisateurs abonnés AI Pro et Ultra mais les développeurs et les entreprises peuvent aussi y accéder en preview via AI Studio, Antigravity, Vertex AI, Gemini Enterprise, Gemini CLI et Android Studio.

PRODUIRE EN CHINE POUR VENDRE EN EUROPE

Le pari stratégique de la Dacia Hipster ?

Dacia envisagerait de produire sa future micro-citadine électrique Hipster en Chine, sur les chaînes qui assemblent aujourd'hui la Spring. Une décision surprenante au moment où Bruxelles pousse la production locale de petites électriques abordables. Mais derrière ce paradoxe apparent se joue un arbitrage industriel et réglementaire plus complexe, qui pourrait s'avérer cohérent pour le groupe Renault.

Dévoilée en octobre dernier, la Dacia Hipster est à mi-chemin entre la voiture et la voiturette, et s'annonce déjà comme l'une des voitures électriques les plus abordables du marché puisqu'elle viserait un tarif sous les 15 000 euros. Volontairement, Dacia a toujours entretenu le flou sur l'arrivée, ou non, en série, de ce modèle qui à coup sûr trouverait son public. Mais depuis quelques semaines, de nouvelles infos sont peu à peu communiquées. Selon nos confrères d'Auto Infos, Dacia étudierait sérieusement la production de son quadricycle électrique Hipster à Shiyen, en Chine. Pourquoi là-bas ? Car Renault y détient une coentreprise, eGT New Energy Automotive, avec Nissan et Dongfeng (Renault à 25%, Nissan à 25% et Dongfeng à 50%). L'idée serait que le modèle y remplace la Spring sur les lignes chinoises, dont l'arrêt est programmé. Avec ses trois mètres de long, ses 800 kg environ et une vitesse possiblement limitée à 90 km/h, celle qui est attendue pour 2027 se positionnerait en dessous de la future petite Dacia dérivée de la Twingo électrique, prévue en Slovaquie. Avec un objectif clair : occuper le créneau le plus accessible du marché électrique européen.

Un paradoxe européen ?

Cette perspective de production en Chine étonne alors que la Commission européenne a créé une nouvelle catégorie dédiée aux petites électriques, la M1-e, censée faciliter leur développement et leur production en Europe.

À cela s'ajoutent les discussions autour d'un contenu local minimum (on parle de 70 %) et les surtaxes appliquées aux véhicules électriques fabriqués en Chine. Pro-



duire la Hipster en Chine pourrait donc sembler en contradiction avec l'esprit des politiques industrielles européennes. Mais

peut-être pas tant que ça car d'une part, les surtaxes ne s'appliqueraient pas nécessairement à ce type de véhicule très spéci-

fique, selon des sources citées par nos confrères. A confirmer toutefois.

D'autre part, Renault plaide pour un calcul du contenu local à l'échelle de l'ensemble de ses ventes européennes, et non modèle par modèle. De quoi laisser théoriquement de la place à certains véhicules produits hors d'Europe, si la moyenne globale respecte les critères fixés. Ce qui ouvrirait la porte à d'autres constructeurs, chinois peut-être et n'arrangerait pas non plus les problèmes de compétitivité avec l'Asie à l'heure de l'électrification des voitures.

Une pièce dans la stratégie CO du groupe

Autre élément clé : la catégorie M1-e prévoit des "super-crédits" dans le calcul des émissions moyennes annuelles de CO2 des constructeurs. Chaque petite électrique vendue pourrait ainsi compter pour 1,3 véhicule jusqu'en 2034. Pour un groupe comme Renault, la Hipster ne serait donc pas seulement un produit d'appel tarifaire, mais aussi un levier réglementaire. Quant au fait de produire en Chine, il permettrait évidemment de tirer les coûts industriels vers le bas, jusqu'à 30 % inférieurs à ceux observés en Europe. Donc sur un véhicule aussi basique et bas en prix, cet écart peut faire la différence entre une rentabilité difficile à atteindre et au contraire un modèle viable. Pour l'heure, la décision finale ne serait pas encore formellement actée. Mais si elle était confirmée, peut-être lors du Strategy Day du 10 mars, la Dacia Hipster illustrerait une nouvelle réalité de l'industrie européenne : relancer la petite voiture électrique abordable nécessite parfois de composer avec une production mondialisée.

"Impossible" : Le PDG de Renault accuse Bruxelles de ne pas être réaliste

Dans un entretien accordé au journal allemand Frankfurter Allgemeine le nouveau PDG de Renault, François Provost revient sur les objectifs européens de décarbonation et en particulier sur l'interdiction de vente de voitures thermiques fixée à 2035. En tant que patron d'industrie en prise avec les lois du marché et la concurrence, il affirme que les souhaits de Bruxelles ne sont pas réalistes et évoque des alternatives tout en restant engagé sur l'électrique pour certains segments.

Nouveau directeur général de Renault, François Provost soutient la bascule vers l'électrique mais juge le calendrier européen intenable tel quel. Il appelle à plus de "flexibilité" sur les objectifs 2030 et 2035, plaide pour les hybrides rechargeables comme technologie de transition et mise sur de petits véhicules abordables, dont les futurs R5, R4 et Twingo électriques, pour éviter un décrochage de l'industrie européenne face à la Chine. Si Renault affiche en effet un plan produit très offensif sur l'électrique, son nouveau patron refuse de considérer la trajectoire actuelle de Bruxelles comme gravée dans le marbre. Dans un récent entretien avec le journal allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung, François Provost dit redouter un "déclin" de l'automobile européenne si la régulation

ne tient pas mieux compte des réalités industrielles, de la lenteur des infrastructures et du pouvoir d'achat.

Un calendrier européen jugé "irréaliste"

Pour Provost, l'objectif de 100% de ventes zéro émission en 2035 "n'est pas possible" dans son état actuel et la Commission "doit être flexible". Il demande également une révision des paliers 2030, qui imposent une réduction drastique des émissions moyennes de flotte et qui reviennent de fait à exiger environ 50% d'immatriculations en 100% électrique dès cette date. Une simple prolongation de la période de transition jusqu'en 2032 ne suffirait pas, insiste-t-il : c'est la structure même des règles, et le principe de neutralité technologique, qui doivent être réexaminés. Le dirigeant met en avant plusieurs freins : des véhicules électriques encore plus chers que leurs équivalents thermiques, des inquiétudes persistantes sur l'autonomie et surtout une infrastructure de recharge jugée insuffisamment homogène à l'échelle européenne. « Les constructeurs ne sont pas responsables des bornes », rappelle-t-il, soulignant que si certaines autoroutes allemandes sont bien équipées, ce n'est pas encore un standard partout en Europe. Selon lui, il faudra « huit à dix ans » pour disposer d'un maillage compa-

nable jusque dans des pays comme la Croatie. Renault ne renonce pas pour autant à l'électrique. Le groupe enchaîne les lancements. Après le succès du R5, les livraisons du Twingo de quatrième génération débiteront en mai, suivies en octobre du restylage de la Mégane. En décembre arriveront deux modèles stratégiques : la Trafic E-Tech, présentée comme le premier véhicule « défini par logiciel » du constructeur, et la spectaculaire R5 Turbo 3E de 555 ch, produite à 1 980 exemplaires. Dès cette année, l'ensemble des modèles électriques destinés aux particuliers (R5, R4, Mégane, Scénic) verront leurs versions d'accès passer à la chimie LFP (lithium-fer-phosphate), moins coûteuse, tandis que 2027 apportera des moteurs plus efficaces, des batteries NMC de 56 kWh, une recharge accélérée et, pour la R4 à priori une déclinaison 4x4. Avec ces évolutions, les R5 et R4 viseront environ 500 km d'autonomie WLTP. Mais le vrai saut technique est attendu pour 2028 avec la deuxième génération de la plateforme AmpR Medium qui apportera une architecture 800 V et une recharge en 15 minutes, laquelle sera destinée aux segments C et D.

Le PHEV correctement utilisé est une solution à prendre en compte

Mais pour les segments supérieurs, Provost plaide pour une approche différente. Il juge « absurde » d'utiliser au quotidien des voitures de trois tonnes équipées de batteries de 100 kWh pour de simples trajets domicile-travail. Les hybrides rechargeables, capables aujourd'hui de parcourir souvent plus de 100 kilomètres en mode électrique tout en conservant un moteur thermique, seraient selon lui un moyen progressif d'amener les clients vers l'électrique. Il estime en revanche que les petites voitures pourront basculer plus vite vers le tout électrique, notamment grâce à la future catégorie européenne M1e dédiée aux modèles de moins de 4,20 mètres. Un enjeu crucial dans un contexte où l'âge moyen du parc automobile européen atteint 13 ans, signe que beaucoup d'automobilistes conservent leurs anciens véhicules faute de modèles neufs abordables et correspondant à leur besoins.

Flexibilité réglementaire, alliances industrielles et pari sur l'agilité

Au-delà des produits, le discours de Provost s'inscrit dans une vision plus large de la compétitivité européenne. Avec environ deux tiers de ses revenus réalisés en Europe et une absence totale en Chine comme aux États-Unis, Renault voit les marchés émergents – Amérique du Sud, Inde

– comme clés pour sa croissance. D'où une stratégie d'alliances ciblées plutôt que de "course à la taille" : coopération avec Geely dans les moteurs thermiques et hybrides, codéveloppement éclair du Twingo électrique en moins de deux ans grâce à des partenaires chinois, extension de l'accord coréen avec Geely au Brésil où le groupe chinois est entré au capital de la filiale locale. Le constructeur partage déjà des plateformes et technologies avec Nissan et Mitsubishi, et a scellé un accord avec Ford pour deux petits modèles électriques. Provost soutient que, dans un monde où les exigences réglementaires et les attentes clients divergent fortement entre Europe, États-Unis et Chine, "l'agilité" constitue un avantage plus décisif que la masse critique. C'est aussi dans cet esprit qu'il a décidé de dissoudre Ampere, la filiale électrique créée par Luca de Meo et initialement destinée à une introduction en Bourse, pour réintégrer ses activités et simplifier les processus, après le peu d'enthousiasme des investisseurs pour ce projet. Sur les marchés financiers, le message reste à confirmer : la capitalisation du groupe est retombée autour de 9,4 milliards d'euros, loin du pic de 15,6 milliards atteint après la restructuration post-Covid et la sortie de Russie.

Mots fléchés

Chagrin	↘					Laquais	↘	Condition	↘			Direction	↘
Charge		Conjointe	↘		Incapables	Bain tourbillon		Couleur		Soldat américain	↘	Exécutée	↘
	↘						↘		↘				↘
Ne plus être montrés du doigt		Accouple- ment			Rude				Vu	Prénom anglais		Nitrure d'uranium	→
	↘		↘						↘	↘		Bêcheurs	↘
Au secours	→				Embarrassée	Reptile saurien	→						Retirée
Traquenard	→				↘	Négation	→		Drame japonais	→		Petit os et jeu	↘
Chance						Rongé			Château pour Diane de Poitiers				
	↘			Dieu gaulois	→		↘		Intonations		Pied déformé	→	
				Pour						Agence spatiale européenne	↘		
Prédilections		Période	→			Train de banlieue		Bourrique	↘				
	↘	Agacer					↘	Bringue					
			↘				↘				Sélénium	→	
											Épuisas	↘	
Ainsi soit-il		Contestée	→			Intervalle musical	→						Alcaloïde tirée de la fève de Calabar
	↘	Touffeur				Pièces de vaisselle	↘						
					Espèce humaine		→						
					Catastro- phique				Petit tour	Bière anglaise	→		
Conjonction de coordi- nation	→			Prénom masculin		Bateaux plats	→			Victoire impériale	↘		
Vêtements de laquais													
	↘							Nombre	→				
Socles pour golfeur	→					Égouttoirs	→						Relatif a une partie du globe
Loyer agricole						Groupement d'explo- itations agricoles	↘						
	↘							Deux romain	Petit gaspillage	→			
									Restaurant				
Courroux		Renard polaire	→							Massif	Petit saint	Pronom personnel	→
	↘	Conséquence								↘	↘		
				Pis	→							Laize	→
				Métal précieux									
Proposition		Vigueur	→					Commune du Vaucluse	→			Moteur à injection directe	
	↘	Fonds monétaires						Grand pays	↘				Petits ruisseaux
						Téta	→						
						Note de musique	↘				Il peut être nourri	→	
Personnel	→			Roi Alaman	→		Sport	→			Dense	→	
Meuble d'une chambre													
	↘			Nom portée par Marie d'Antioche	→			Secrétées par une chenille	→				

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 344 blessés en 48 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 344 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique, samedi, un bilan de la Protection civile. Les décès ont été enregistrés dans les wilayas d'El-Oued, Aïn Temouchent, Tamanrasset et Tébessa (un mort chacune), précise la même source.



EL-OUED

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes

Un réseau de trafic de psychotropes a été démantelé par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès des services de Sûreté de cette wilaya. Agissant sur informations faisant état d'activités suspectes d'un réseau de transport de psychotropes à travers plusieurs wilayas, les éléments de la Sûreté de wilaya ont mis en place un dispositif de contrôle ayant permis d'intercepter cinq individus, dont une femme, et saisir une quantité de 20.000 capsules de psychotropes. Après finalisation des procédures réglementaires d'usage, les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour "association de malfaiteurs et commercialisation illicite de psychotropes".

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Des dizaines de pays appellent à New Delhi à une "IA sûre, fiable et robuste"

Des dizaines de pays ont appelé à une intelligence artificielle (IA) "sûre, fiable et robuste", dans une déclaration commune publiée samedi à l'issue du sommet sur l'IA à New Delhi. "Promouvoir une IA sûre, digne de confiance et robuste est essentiel pour instaurer la confiance et maximiser les bénéfices sociaux et économiques", affirme le texte signée par 86 pays et deux organisations internationales. "Nous pensons que le potentiel de l'IA ne se réalise pleinement que lorsque ses bénéfices sont partagés par l'ensemble de l'humanité", affirme la déclaration publiée à l'issue de ce sommet de cinq jours. Le texte qualifie l'avènement de l'IA de "point d'inflexion dans la trajectoire de l'évolution technologique". Des dizaines de délégations, venues du monde entier, se sont retrouvées cette semaine dans la capitale indienne pour discuter notamment de la manière d'encadrer cette technologie à l'essor fulgurant. Le Premier ministre indien Narendra, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres et les plus grands patrons de la "tech", dont Sam Altman, d'Open AI, sont intervenus au cours du sommet. Parmi les sujets brûlants figuraient les avantages sociétaux de la traduction multilingue par IA, les menaces pesant sur l'emploi et le problème de la consommation énergétique des centres de données. Antonio Guterres, avait confirmé le lancement d'une commission scientifique destinée à faire "du contrôle humain" de l'IA "une réalité technique". Pour sa part, le patron d'OpenAI, Sam Altman, avait déclaré jeudi que cette technologie en plein essor avait un besoin urgent de régulation.

APS

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE EN SES TROIS PHASES

Le ministère de la Santé salue le succès de l'opération

Le ministère de la Santé a salué, hier dans un communiqué, le succès de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite en ses trois phases, insistant sur la nécessité de maintenir la vaccination de routine des enfants afin de lui garantir une protection durable contre les maladies évitables. Dans ce cadre, le ministère a mis en avant le succès de cette campagne qui a enregistré des taux de couverture remarquables, atteignant "95% à la première phase, 96% à la deuxième et 94% lors de la troisième". Il a, à cette occasion, loué "le haut niveau d'engagement des professionnels de la santé et de l'ensemble des intervenants", soulignant que ces résultats "réflètent un niveau avancé de mobilisa-

tion sociétale, la vaccination étant un pilier fondamental de la protection de la santé publique", ajoute le communiqué. Dans le même sillage, le ministère a insisté sur l'impératif de préserver les acquis réalisés à travers "le renforcement de la vaccination de routine qui garantit une protection durable des enfants contre les maladies évitables, notamment la rougeole, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, l'hépatite virale (B) et d'autres pathologies aux complications graves", rappelant que cette opération contribue à "assurer une protection continue et globale des enfants, conformément au calendrier national de vaccination". Par ailleurs, la vaccination de routine permet également de "préserver l'im-

munité collective, de renforcer la sécurité sanitaire nationale et de consolider les acquis obtenus grâce aux campagnes nationales de vaccination", ajoute la même source, relevant que "dans un contexte international marqué par la résurgence de certaines maladies, la vigilance sanitaire demeure une responsabilité collective nécessitant la mutualisation des efforts et la continuité de l'engagement". A cet effet, le ministère de la Santé appelle les parents à "respecter les rendez-vous du calendrier national de vaccination, à s'assurer de la finalisation du schéma vaccinal de leurs enfants et à se rapprocher de la structure de santé la plus proche pour rattraper toute dose manquante".

APS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Campagne de sensibilisation aux accidents de la route durant le Ramadhan

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention des accidents de la route durant le mois du Ramadhan, sous le slogan "Ramadhan nous unit...Non aux accidents de la route qui nous divisent", a indiqué, samedi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. L'objectif de cette cam-

pagne qui intervient, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports "est de relever le niveau de conscience quant aux dangers des accidents durant le mois du jeûne", a indiqué le communiqué, affirmant "l'importance de se conformer au code de la route pour préserver la sécurité des usagers de la voie publique". Les délégations de wilaya à la sécurité routière, à tra-

vers les différentes wilayas "ont organisé des sorties de terrain de proximité ayant ciblé les différents axes routiers, les espaces publics, les stations de transport des voyageurs et les stations de service, en coordination avec les services sécuritaires et les différents partenaires parmi les instances, institutions et acteurs de la société civile activant dans le domaine de la sécurité routière", a ajouté le communiqué.

A cette occasion, "des dépliants de sensibilisation ont été distribués et des conseils pratiques prodigués aux conducteurs sur les principes d'une conduite sûre, notamment durant les heures de jeûne", recommandant d'"éviter l'excès de vitesse et la conduite en état de fatigue et d'épuisement, et de respecter la distance de sécurité", conclut le document.

APS

LA TRANSACTION DEVRAIT ÊTRE FINALISÉE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2026

L'italien Enel rachète des parcs éoliens et solaires américains pour 1 milliard de dollars

Le géant italien de l'énergie Enel a annoncé samedi l'acquisition d'un «portefeuille» de parcs éoliens et solaires américains d'une capacité de 830 mégawatts (MW) pour environ 1 milliard de dollars. La transaction devrait être finalisée au troisième trimestre 2026, a indiqué Enel dans un communiqué. Enel achète ces parcs à Excelsior Energy Capital, un fonds dédié aux énergies renouvelables. Leur production moyenne attendue est de 2,1 TWh (térawattheures) environ par an, a

précisé le groupe. Enel Green Power, branche des énergies renouvelables d'Enel, dispose d'une capacité de 68 GW à l'échelle mondiale, comprenant l'énergie éolienne, solaire, géothermique et hydroélectrique, ainsi que des installations de stockage d'énergie. Le président américain Donald Trump a déclaré à plusieurs reprises que les sources d'énergie renouvelables n'étaient pas fiables et cherche à bloquer les nouveaux projets éoliens offshore aux États-Unis. L'administration Trump leur préfère

le charbon, largement considéré comme le combustible fossile le plus polluant et un fléau en termes de changement climatique. Vendredi, l'administration Trump a finalisé un texte abrogeant les normes environnementales les plus sévères à l'encontre des centrales électriques au charbon et au pétrole qui avaient été instaurées par son prédécesseur Joe Biden, et a affirmé rétablir ainsi «la domination énergétique américaine».

Agence